Volume 11 – Nº 3
Octobre 2011

Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION

SOMMAIRE

Le MQF en tournée dans les régions du Québec **2**
Le mot du président – Qui sont les radicaux ? **3**
Québécois et Kabyles s'unissent pour fêter le Québec **4**
La Fête nationale 2011 en photos **4**
Manif éclair : le MQF exhorte le bureau du Registraire des entreprises à respecter la loi 101 **5**
Manif éclair devant CKOI **5**
Pétition pour le renforcement de la loi 101 : plus de 30 000 signatures ! **5**
Les Canadiens-français et les bateaux à vapeur **6**
La SSJB « accueille » William et Kate **7**
Tendre l'autre joue **7**
La SSJB sollicite des appuis internationaux pour la cause du français au Québec et pour l'indépendance **8**
Les anciens présidents de la SSJB : Jean-Baptiste Meilleur, un président au prénom prédestiné **10**
Florilège culturel **10**
La médaille *Bene Merenti de Patria* remise à Reggie Chartrand **10**
Étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine **11**
Deux grands Québécois nous quittent : Pierre Dansereau et Maryvonne Kendergi **12**
Les 350 ans de Pierre Le Moyne d'Iberville, la SSJB, elle, se souvient **12**
D'Iberville, un héros québécois qui dérange Ottawa aujourd'hui comme il dérangeait Londres en 1706 **13**
Les timbres de la SSJB : Pierre Le Moyne d'Iberville **13**
Comme on dit par chez nous... **14**
Le mot juste... Pour l'amour du français **14**
Agenda des sections **14**
Activités des sections **14**
La diversité culturelle et l'interculturalisme dans le monde **15**

Les citoyens prennent possession de la rue pour défendre le français



Denis Trudel, porte-parole du MQF. (Photo : Manon Arsenault)



Manif éclair dans les bureaux de CKOI. À lire en page 5. (Photo : Mathieu Breton)

Le Mouvement Québec français : c'est parti !

Parce que le français est l'affaire de toutes les régions

par Élaine Des Lauriers



Photo : Mathieu Breton

Le Mouvement Québec français (MQF) a été officiellement lancé à Québec le 6 juin dernier, au Musée national des beaux-arts à Québec par une assemblée à laquelle ont pris part des membres et sympathisants issus des différentes régions du Québec. À cette occasion, la plateforme des revendications, le logo, le site Internet (quebecfrancais.org) et divers documents d'information ont été présentés. Au cours de cette assemblée, de nombreuses personnalités se sont adressées à la foule réunie pour ce jour tant attendu : Mario Beaulieu, président du MQF; Lucie Martineau, présidente du SFPQ; Jack Robitaille, deuxième vice-président de l'UDA; Matthias Rioux, co-fondateur du MQF en 1971; Maria Mourani, membre fondatrice du MMF et députée du Bloc Québécois; les porte-parole des mouvements régionaux, et plusieurs artistes, dont Raôul Duguay, Eva Saïda, les écrivains Louis Caron et Yves Beauchemin, et la chanteuse Caroline Desbiens, qui est aussi porte-parole du MQF de la Capitale nationale.

Le MQF s'est développé par la formation de regroupements régionaux qui, à l'instar de celui formé à Montréal en 2006, se sont graduellement joints à l'ensemble du Québec. Il s'agit avant tout d'une coalition de citoyens, bien qu'elle ait été initiée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB) – comme ce fut le cas pour les éditions antérieures du MQF en 1971 et dans les années 1980-90 – ainsi que par le Syndicat de la fonction publique du Québec. Comme par le passé, le MQF est indépendant des partis politiques et a pour mission de faire du français la seule langue publique commune au Québec.

On se souviendra que la première édition du Mouvement Québec français, dirigée par François Albert-Angers, avait contribué puissamment à l'établissement de la loi 101. Le MQF a été réactivé périodiquement pour contrer le charcutage de la loi 101 par les lois 178 et 86.

Le porte-parole du MQF, qui est l'actuel président de la SSJB, Mario Beaulieu, considère qu'il est essentiel que le débat linguistique se fasse dans toutes les régions, non seulement parce que l'avenir du français est gravement menacé, mais parce que l'ensemble du Québec porte déjà les conséquences économiques et démographiques de l'anglicisation de la région montréalaise. Cette anglicisation menace le droit de travailler en français des employés des autres régions qui transigent de plus en plus fréquemment en anglais avec les entreprises de Montréal, comme celui des travailleurs francophones issus de l'immigration.

La loi 101 n'a pas été conçue contre le bilinguisme individuel, mais contre le bilinguisme institutionnel. Combattue et sapée dès son instauration, aujourd'hui, la Charte de la langue française a subi plus de 200 modifications qui l'ont affaiblie dans la plupart de ses secteurs d'application. Une enquête du journal *Le Devoir* a démontré que les services gouvernementaux québécois étaient offerts en anglais aux trois quarts des immigrants allophones établis à Montréal. L'accommodement le plus déraisonnable qu'on observe au Québec est de financer des services publics en anglais pour les nouveaux arrivants et les allophones. Chaque fois qu'un service gouvernemental est donné en anglais, on transmet le message et on démontre qu'il n'est pas nécessaire d'apprendre le français.

Une récente étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) démontre qu'un des principaux facteurs d'anglicisation du Québec correspond aux services gouvernementaux en anglais tant au palier fédéral qu'à ceux des administrations publiques québécoise et municipales, en incluant les établissements d'enseignement et de santé. Le nombre d'emplois publics financés en excédent du poids démographique des anglophones s'élève à environ environ 50 000, ce qui équivaut à des revenus annuels de plus de

suite à la page 2



Manif éclair devant les bureaux du Registraire des entreprises. À lire en page 5. (Photo : Christian Gagnon)

Envois publications – Publication mail 40009183

La SSJB au Festival des peuples minoritaires
Voyez notre reportage photo en pages 8 – 9

Je n'ai jamais voyagé vers autre pays que toi, mon pays.

Gaston Miron

suite de la Une

Le Mouvement Québec français : c'est parti !

2,2 milliards de dollars, principalement concentrés à Montréal et en Outaouais. En surfinançant les institutions anglophones à Montréal, telles que les cégeps, les universités et les hôpitaux, le gouvernement québécois dispose de moins de financement pour les institutions en région.

Comme le disait Lucie Martineau, présidente du Syndicat de la fonction publique du Québec, lors du lancement du MQF, *il est grand temps de sonner la fin de la récréation quant au cafouillis linguistique généralisé qui existe au sein de l'administration publique québécoise.*

C'est pourquoi le MQF entend faire pression pour que les services des admistrations publique, parapublique et municipale sur le territoire du Québec soient offerts exclusivement en français, sauf ceux susceptibles d'être reconnus en vertu de l'article 29,1 (certains organismes municipaux, les organismes scolaires, ou les établissements de services de santé et de services sociaux). La plateforme adoptée par le MQF vise à renforcer la Charte de la langue française et comprend des mesures pour rééquilibrer le financement du réseau universitaire francophone et des centres hospitaliers, en passant par la révision de la loi sur la santé et les services sociaux, l'élargissement du mandat de l'Office québécois de la langue française et l'obtention d'un certificat de francisation pour les entreprises de moins de 50 employés.

Il s'agit simplement de prendre les moyens nécessaires pour assurer l'avenir du français au Québec, comme il se fait dans la plupart des États normaux à travers le monde.

•••


Gérald Paquin, chercheur et professeur à l'ITS. (Photo : Mathieu Breton)


Luce Cloutier, présidente du Mouvement Montérégie français. (Photo : Mathieu Breton)


Lucie Martineau, présidente du Syndicat de la Fonction publique du Québec. (Photo : Mathieu Breton)


Eva Saïda, lectrice de la déclaration commune. (Photo : Mathieu Breton)



On aperçoit derrière la chanteuse Carole Desbiens, porte-parole du MQF de la Capitale nationale, le poète et chanteur Raôul Duguay. (Photo : Mathieu Breton)


Matthias Rioux, co-fondateur du premier MQF avec François-Albert Angers. (Photo : Mathieu Breton)


Ludovic Boivin, président du Mouvement des cégépiens pour le français. (Photo : Mathieu Breton)


Yves Beauchemin, écrivain et porte-parole du Mouvement Montérégie français. (Photo : M. Breton)


Jacques Archambault, président du Mouvement Lanaudière français. (Photo : Mathieu Breton)

Le Mouvement Québec français en tournée dans les régions du Québec

Le rétablissement d'une grande coalition comme le MQF est en préparation depuis plusieurs années. Après la fondation du Mouvement Montréal français (MMF) en 2006, le Mouvement Montérégie français voyait le jour, puis les régions des Laurentides, de Lanaudière, de Laval, de la Capitale nationale, de la Gaspésie, de la Mauricie se sont successivement jointes au mouvement.

Afin de poursuivre le développement du MQF, le président, Mario Beaulieu, effectue depuis l'été dernier une tournée intensive dans toutes les régions du Québec. Cette tournée comporte des assemblées, des conférences dans les cégeps et les universités, des activités médiatiques et des opérations de terrain.

Le MMF avait décidé d'appuyer une initiative citoyenne en faisant circuler une pétition pour l'application rigoureuse de la loi 101 et pour son renforcement. En collaboration avec les organisations régionales, l'opération de recrutement et de signature de la pétition débutée il y trois ans par le Mouvement Montréal français s'effectue maintenant partout au Québec. Depuis l'été dernier, les militants ont ainsi fait signer la pétition aux Francofolies et dans différentes manifestations à Montréal, au Festival d'été de Québec, au Festival du Bout du Monde à Gaspé, à l'Arbre à palabre à Drummondville, aux stations de métro de Laval, au cégep de Rimouski, à l'Université et au cégep de Chicoutimi, etc. Cette pétition est également un outil de recrutement précieux, car les signataires qui le désirent peuvent laisser leurs coordonnées afin d'être inscrits comme sympathisants du MQF.

Quelque 30 000 signatures ont déjà été recueillies, mais l'objectif de 101 000 paraphes nous démontre qu'il reste beaucoup à faire. *Évidemment*, fait valoir Mario Beaulieu, *le MQF peut compter sur la ferveur de responsables d'expérience dans chacune des régions du Québec. Nul doute que nous aurons atteint notre objectif incessamment.*

La tournée du Québec a également pour but de procéder à la fondation et au développement de mouvements régionaux du MQF. Tous les gens qui ont à cœur la langue française sont invités à participer à ces assemblées et à se joindre à l'équipe de leur région.

Une série de conférences se tiendra au début de novembre dans une dizaine de cégeps et d'universités avec pour thème « La hausse des frais de scolarité cache-t-elle une injustice? ». Mario Beaulieu ou un jeune du MQF accompagné pour l'occasion d'un représentant régional s'adresseront aux jeunes étudiants.

Toutes les personnes intéressées à sympathiser avec des gens qui partagent leur passion pour la langue, qui désirent adhérer au Mouvement Québec français, militer et organiser des conférences, sont invités à se joindre au MQF. N'hésitez pas, rendez-vous à notre site Internet (quebecfrancais.org) où vous trouverez des renseignements et un formulaire pour vous inscrire et contribuer financièrement ainsi que la pétition à signer électroniquement.

Partout où ils passent, dans tous les coins du Québec, les militants du Mouvement Québec français lancent un appel pressant à la mobilisation et à l'action. •••


Entrevue de Mario Beaulieu à une station de radio du Saguenay-Lac-Saint-Jean lors de la tournée du MQF dans cette région. (Photo : Réal Noël)



Mario Beaulieu lors de l'opération de signature de la pétition dans la région de la Gaspésie. (Photo : Natacha Loiselle)



Conférence de presse du MQF en Estrie avec Denis Pagé (RRQ de l'Estrie), Mario Beaulieu et Christelle Lison (Mouvement Estrien pour le français).

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉ AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82 SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : journal@ssjb.com

Le mot du président général

QUI SONT LES RADICAUX ?

par Mario Beaulieu

En réaction à la tournée récente de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en Italie et en France, un des détracteurs les plus acharnés des défenseurs du français et des indépendantistes québécois, le chroniqueur Alain Dubuc, a encore une fois déversé son fiel dans le journal *La Presse*. Il nous reproche cette fois d'avoir participé à la Fête de l'Humanité avec la délégation du Québec.

Cet événement est le rendez-vous annuel de tous les progressistes français, mais aussi de leurs amis d'outre-frontière. Plus de 500 000 personnes ont participé à cet événement encore cette année dont plusieurs personnalités telles que Ségolène Royal, présidente du Parti socialiste français; Jean-Luc Mélenchon du Front de gauche; ou encore des artistes tels qu'Avril Lavigne, Joan Baez, Yannick Noah, Bernard Lavillier, etc. Plusieurs artistes québécois y ont donné des spectacles dans le passé tels que Félix Leclerc, Gilles Vigneault et Robert Charlebois.

C'est précisément pour tenter de contrer le genre de désinformation propagée ici par *La Presse*, que la SSJB de Montréal participe à des événements internationaux, tels que la Fête de l'Humanité à Paris ou le Festival des peuples minoritaires en Italie. Les médias fédéralistes et anglophones propagent généralement un portrait jovialiste de la situation du français au Québec et présentent ceux qui militent pour le rétablissement



de la Charte de la langue française ou son renforcement comme des extrémistes ou des marginaux.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal entend utiliser toutes les tribunes à sa disposition pour contrer cette propagande qui est aussi néfaste pour l'image du Québec à l'international que pour les débats sur la langue française à l'intérieur de notre territoire.

Jamais *La Presse* n'a autant déformé l'information sur la question linguistique que lorsqu'Alain Dubuc en était l'éditorialiste en chef. À l'époque du virage linguistique imposé par Lucien Bouchard, les positions du Parti Québécois de Montréal-Centre étaient systématiquement déformées sans que l'on nous laisse un quelconque droit de réplique. Au cours des années, Alain Dubuc s'est permis toutes les insultes à notre égard, nous traitant d'intégristes, d'anglophobes, d'orthodoxes, etc. En fait, ceux qui profèrent ces injures à l'égard des défenseurs du français et des indépendantistes montrent bien de quel côté se trouvent les véritables radicaux.

Toutes ces tentatives visant à nous museler et à nous marginaliser n'ont pas empêché le débat linguistique de prendre sa place et l'appui à l'indépendance de se maintenir. Le déclin du français ne peut-être caché indéfiniment.

Le gouvernement du Canada s'ingère plus que jamais dans la législation linguistique québécoise. Citons à titre d'exemple le jugement de la Cour suprême affaiblissant la Charte de la langue française en 2010, la répression contre le français dans les services fédéraux et le surfinancement gouvernemental des institutions anglophones.

Dans l'ensemble du territoire nord-américain, les francophones ne représentent qu'environ 2 % d'une population qui compte 335 millions d'anglophones dans le reste du Canada et aux États-Unis. Pendant plus d'un siècle et jusque dans les années 1960, toutes les provinces canadiennes aujourd'hui majoritairement anglophones ont adopté ou maintenu des lois interdisant l'enseignement en français, même comme langue seconde, dans les écoles publiques. Par la suite, les politiques de bilinguisme officiel du gouvernement fédéral se sont avérées n'être qu'une chimère puisqu'elles ont résulté en une accélération de l'assimilation des francophones. Au Canada, en dehors du Québec, il ne reste plus que 4,5 % de citoyens de langue maternelle française. La moitié d'entre eux ne parle plus français à la maison. À Montréal, métropole québécoise où se joue l'avenir du français en Amérique, la proportion de francophones est tombée sous les 50 %.

La SSJB de Montréal compte amener le débat à se faire partout au Québec et à l'international. Il faut diffuser le constat de la situation linguistique réelle et faire le vrai débat de fond avec tous les citoyens. L'établissement d'une véritable langue commune est, avant tout, un facteur essentiel d'inclusion de tous les citoyens et de cohésion sociale. Le principe du droit fondamental des peuples à assurer la survie et l'épanouissement de leur langue et de leur culture est accepté par l'ensemble des Québécoises et Québécois, peu importe leurs allégeances politiques, leur origine ou leur langue. Cela correspond au droit à la diversité culturelle dans le cadre de la mondialisation.

Et justement, la diversité culturelle interpelle les humanistes et la communauté internationale. Quoi de mieux que de saisir l'occasion de la Fête de l'Humanité et du Festival des peuples minoritaires pour faire valoir l'enjeu crucial de la langue au Québec?

•••



La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

vous invite à participer
à la 14e édition de la
cérémonie commémorative
du jour du Souvenir.

La cérémonie, qui se tiendra au cénotaphe
du cimetière Notre-Dame-des-Neiges,
soulignera le sacrifice
de nombreux Québécois et Québécoises
lors des différents conflits
et missions de paix dans le monde.

Vous êtes tous cordialement invités
à venir vous recueillir avec nous.
Renseignements : SSJB
514-843-8851

L'annonce de la construction d'un nouveau pont par le ministre Denis Lebel



Québécois et Kabyles s'unissent pour fêter le Québec

par Rachid Bandou

La fête annuelle de quartier organisée au parc Lahaie dans le cadre de la célébration de la Fête nationale par l'association Tafsut, avec à sa tête madame Ould-Hamouda, a encore tenu ses promesses cette année. En effet, malgré le temps pluvieux, les organisateurs ont trouvé le moyen de célébrer l'évènement, dans une salle, en présence d'un public nombreux composé de jeunes familles et d'adolescents venus de différents coins de Montréal pour participer à cette sympathique fête communautaire. Le public était très attentif aux discours patriotiques et nationalistes tenus par les différents intervenants.



Imane, jeune chanteuse Kabyle.
(Photo : Mayra Ramirez)

Lors de cette soirée festive, inaugurée par l'écoute de la proposition d'hymne national composé par Raôul Duguay, la mémoire des martyrs de la liberté et de la démocratie qu'étaient les Patriotes a été honorée par le public présent qui a observé une minute de silence. Ce geste a également été dédié à celle du chanteur kabyle engagé Lounes Matoub assassiné en Algérie il y a quelques années de cela pour avoir résisté, par la chanson, aux fossoyeurs de sa culture et de son identité.

Vivian Barbot, présidente par intérim du Bloc Québécois, a ensuite pris la parole et souhaité au public une bonne Fête nationale, non sans remercier les membres de la communauté kabyle qui ont contribué à sa dernière campagne électorale.

Le moment le plus émouvant fut la lecture du message de monsieur Ferhat Mehenni, président du Gouvernement provisoire kabyle en exil installé en France. Dans son message (que vous pouvez lire dans l'encadré figurant au bas de cette page), ce dernier évoquait la mémoire de René Lévesque et l'amitié qui le lie à l'ex-chef du Bloc québécois Gilles Duceppe. Il a également rendu hommage aux femmes et aux hommes de valeur qui ont fait de la défense de la langue française au Québec et de l'identité québécoise leur credo.

Les organisateurs ont ensuite laissé place aux rythmes musicaux québécois, bretons et kabyles qui ont fait danser jusqu'à une heure tardive les nombreux jeunes présents dans la salle du parc Lahaie. En attendant de les faire danser un jour au même endroit, dans le cadre de la célébration de la victoire d'un référendum sur l'indépendance qui offrira au monde un nouveau et jeune pays, le Québec libre ! Une victoire qui surviendra sûrement si les organisations et les formations politiques souverainistes font l'effort de transcender leurs divergences et agissent dans l'unité au nom de la noble cause, la liberté, pour laquelle le chevalier De Lorimier et ses compagnons ont sacrifié leur vie. •••



Les danseuses du groupe Tafsut. (Photo : Mayra Ramirez)



Vivian Barbot, présidente par intérim du Bloc Québécois et Tassadit Ould-Hamouda, présidente du Tafsut.
(Photo : Mayra Ramirez)



Rachid Bandou, conseiller général de la SSJB et Réal Houde, auteur-compositeur-interprète.
(Photo : Mayra Ramirez)

Message du président du GPK au peuple québécois

Le 24 juin est devenu la fête des nationalistes québécois grâce à des femmes et des hommes de valeur qui ont fait de la défense de leur identité linguistique et culturelle leur credo. Cet acte de résistance qui part de la Société Saint-Jean-Baptiste jusqu'au Bloc et au Parti Québécois traverse tous les domaines et toutes les couches sociales.

En ce jour de retrouvailles, de bilans et d'espoirs de victoires futures, permettez-moi d'évoquer la mémoire de René Lévesque et l'amitié qui me lie à l'un de ses disciples, M. Gilles Duceppe. Quelles que soient les vicissitudes de l'histoire et les déceptions passagères, de beaux jours attendent toutes celles et tous ceux qui portent prioritairement le Québec dans leur cœur.

À cette occasion, l'Anavad, le Gouvernement Provisoire Kabyle, au nom de la Kabylie qui aspire elle aussi à un référendum pour son autodétermination, adresse ses meilleurs vœux de réussite au peuple québécois.

Ferhat Mehenni, président
Paris, le 23 juin 2011

FÊTE NATIONALE 2011 EN PHOTOS



Le Mouvement Québec français fort présent au défilé de la Fête nationale. (Photo : Mathieu Breton)



Mario Beaulieu, président de la SSJB ; Louise Harel, chef de Vision Montréal et Gilles Duceppe ont participé au défilé de la Fête nationale. (Photo : Mathieu Breton)



Mitsou et Yves Beauchemin saluant les gens venus en grand nombre voir le défilé malgré la pluie.
(Photo : Mathieu Breton)



Des Québécois de tous les horizons sont venus admirer les géants du défilé. (Photo : Mathieu Breton)



Petits et grands ont aimé l'atmosphère festive du défilé qui prend de l'ampleur d'année en année.
(Photo : Mathieu Breton)

MANIF ÉCLAIR
Le MQF exhorte le Registraire des entreprises à respecter la loi 101

Le 6 octobre dernier, le Mouvement Montréal français (MMF) a tenu, en collaboration avec le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ, Montréal-Laval), une manif éclair près des bureaux du Registraire des entreprises afin d'exhorter ce dernier à respecter la loi 101. Plus d'une centaine de citoyens ont manifesté devant les bureaux du Registraire des entreprises.

Le comédien Denis Trudel, porte-parole du MMF, a interpelé la ministre St-Pierre, *afin que le gouvernement cesse de fournir des services et des formulaires en anglais à des entreprises en contradiction flagrante avec l'article 16 de la loi 101. Le gouvernement devrait être la première vitrine de la seule langue officielle du Québec, sinon, qui le sera? Nous savons aussi que votre gouvernement n'a pas la volonté de faire quoi que ce soit pour contrer le déclin du français à Montréal et dans l'ensemble du Québec. Mais,* a poursuivi Denis Trudel, *pouvez-vous néanmoins aujourd'hui vous engager à ce que votre gouvernement parvienne ici à faire ce qui devrait être son but premier, à savoir, simplement faire respecter la loi?*

Le président du Mouvement Québec français, Mario Beaulieu, a rappelé que le gouvernement tarde à mettre en vigueur la modification apportée à l'article 16 de la loi 101 en 2002 par la loi 104, qui avait été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Le nouvel article 16 avait pour effet d'obliger le gouvernement du Québec à n'utiliser que la langue française dans ses communications écrites avec les personnes morales c'est-à-dire les entreprises établies au Québec. *Le gouvernement libéral prétend vouloir inciter les entreprises à utiliser le français comme langue commune au Québec, mais refuse de mettre en vigueur la loi 104 et continue à donner les services en anglais à ces mêmes entreprises*, a souligné M. Beaulieu.

Selon le témoignage d'un employé qui a tenu à garder l'anonymat, les communications avec les entrepreneurs se font majoritairement en anglais chez le Registraire des entreprises. Dans plusieurs services gouvernementaux québécois comme au Registraire des entreprises et à Revenu Québec, on contourne allègrement l'esprit de la Charte de la langue française en offrant des formulaires ou des « traductions de courtoisie » en anglais.

Cet événement fait partie d'une série de manifs éclair pour le français qui visent à mobiliser la population et à augmenter la pression sur le gouvernement tout au long de l'année.

•••



Mario Beaulieu expliquant à une journaliste le but de la manifestation éclair. (Photo : Mathieu Breton)

MANIF ÉCLAIR DEVANT CKOI
Le CRTC doit faire respecter les quotas de chansons francophones

Le 14 septembre dernier, le MMF tenait une manifestation éclair devant la station de radio CKOI. Plus d'une centaine de militants se sont massés devant la station de radio montréalaise et ont même investi ses bureaux. Ils voulaient ainsi faire pression sur le CRTC pour qu'il s'assure que les quotas de chansons francophones sont respectés et qu'il sévisse contre les stations qui ne respectent pas la loi.

Le Mouvement Montréal français venait ainsi soutenir l'ADISQ qui a déposé l'an dernier une plainte au CRTC contre 11 stations de radio québécoises qui ne respectent pas les quotas de diffusion de chansons francophones imposés par ce dernier. Le CRTC doit prendre une décision d'ici le mois de décembre.

Cette manifestation est la première d'une série qui aura lieu tout au long de l'automne alors que les citoyens prendront possession de la rue et cibleront des endroits symbolisant la précarité grandissante de la langue française au Québec et à Montréal. •••



Des manifestants se sont massés devant les portes de la station de radio CKOI afin de réclamer qu'elle respecte les quotas de chansons francophones. (Photo : Manon Arsenault)


Denis Trudel animant la manifestation devant les bureaux de CKOI. (Photo : Mathieu Breton)



Trois générations de militantes réunies devant CKOI. (Photo : Manon Arsenault)

Pétition pour le renforcement de la loi 101 : plus de 30 000 signatures !



C'est avec grand enthousiasme que des militants de Montréal et de Québec se sont unis l'espace d'un jour pour faire signer la pétition aux citoyens de la ville de Québec. (Photo : Mathieu Breton)


Le chanteur et comédien Dan Bigras a signé avec plaisir la pétition pour le renforcement de la loi 101. (Photo : Manon Arsenault)

LES CANADIENS FRANÇAIS ET LES BATEAUX À VAPEUR

par Paul-Henri Hudon



Voici la troisième et dernière partie de la conférence de l'historien Paul-Henri Hudon de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, présentée à l'automne 2010 à la Maison Ludger-Duvernay.

Tout s'annonçait bien. Or, dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 juin 1833, le *Edmund-Henry* est heurté sur le fleuve par le *Canada* qui descendait à Québec.

> *Le Canada n'a pas porté secours, précise le journaliste. On pense qu'il a volontairement frappé... Et le journal de préciser: Si l'on voulait fouiller dans les ténèbres, peut-être découvrirait-on quelque mystère inique, peut-être pourrait-on expliquer cette barbarie par cette haine, cette rivalité que quelques hommes conservent contre les Canadiens et toutes leurs entreprises.*

On a fait évaluer les dommages. La sentence arbitrale, selon le journaliste, conclut que le *Canada* est responsable et devra payer 600 livres en dédommagement. Plus tard, le journaliste corrigera ce montant à 262 livres. Mais le navire est suffisamment amoché pour qu'on s'inquiète de sa fiabilité. On convoque l'assemblée du comité des actionnaires de l'*Edmund-Henry* à Beloeil pour décider si l'on doit le réparer ou en faire construire un neuf.

> *Dans l'intérêt de l'agriculture, du commerce et des autres branches industrielles, il est nécessaire et expédient que des arrangements soient pris avec des ouvriers pour faire construire un bateau à vapeur à plus grand tonnage que celui qui existe maintenant. On nous assure que plusieurs personnes de Saint-Denis et de Saint-Antoine ont ouvert une souscription afin de bâtir un autre bateau à vapeur pour naviguer sur cette rivière et le Saint-Laurent de Sorel à Montréal. Ils ont mis les actions à dix piastres.*

Après quelques discussions, *l'opinion de la majorité a été de le faire réparer*. Mais il semble que des désaccords persistent. Deux autres assemblées, qui ont lieu chez André Tétreau à Saint-Charles, *aux fins d'aviser à la construction d'un nouveau bâtiment*, n'ont pas conduit à un consensus. Malgré une réclame publicitaire annonçant que l'*Edmund-Henry* a recommencé ses courses régulières, il semble quitter le trafic fluvial en 1833. On l'a sans doute envoyé à la « récupération ».

Le *De Salaberry* avait fini en fumée en 1823. Le *Richelieu* est vendu à l'enchère en 1829. L'*Edmund-Henry* termine sa carrière en ruines vers 1833. L'*Union Canadienne* propriété du capitaine Victor Chénier périt dans un incendie dans le bassin de Chambly en 1836. Les associés du Richelieu ne cessent pas de jouer de malchance. Un autre vapeur subira le même sort que certains Patriotes :

> *Le* Cygne*, capitaine, Joseph-Narcisse Pacaud : Au début de novembre 1838, le vapeur le* Cygne *fut saisi par les autorités militaires au port de Saint-François pour avoir transporté des insurgés à Sorel, et fut escorté par le vapeur* Canada *jusqu'au port de Montréal où il fut solidement enchaîné.*

LE VAPEUR *PATRIOTE CANADIEN*, LE JOUET DES MONOPOLEURS

Le cas du *Patriote Canadien* est un bel exemple, un prototype de la compétitivité exacerbée. Voici ce qu'écrivait le journaliste de *La Minerve* en 1834:

> *Le* Patriote Canadien*, capitaine Ryan, est maintenant en ce port (Québec), et doit partir pour Montréal demain à dix heures du soir. C'est un joli vaisseau qui, lorsqu'il sera achevé, contiendra quarante places. Il avait été bâti pour la traverse de Montréal à La Prairie, destination qu'il a été obligé d'abandonner par la concurrence ruineuse du* Britannia *qui est venu presque à traverser pour rien. Ce dernier vaisseau appartient à M. Torrance qui, avec la maison Molson, monopolise la navigation par la vapeur entre Québec et Montréal.*
>
> *Le* Patriote Canadien *n'est pas du tout en liaison avec les deux grandes compagnies; il va au contraire élever une concurrence qu'il est de l'intérêt du public de favoriser, puisque c'est lui qui doit en profiter. Le prix du passage dans ce vaisseau est de 12 chelins, 6 deniers; les repas, si on se les fait donner à bord, coûteront 5 sous par jour, tandis que sur les autres bateaux à vapeur on paie 6 piastres pour monter et 5 pour descendre. L'avantage est évident sous le rapport de l'économie. Un autre avantage qu'offre Le* Patriote Canadien*, c'est qu'il est entièrement consacré aux passagers, qu'il ne touera jamais de vaisseaux. Nous apprenons que si cette entreprise promet de réussir, le* Varennes*, qui est aussi un fort joli bâtiment, se réunira au* Patriote Canadien*, pour établir une liaison régulière à l'abri de la coalition.*
>
> *Si le public connaît son intérêt, il ne laissera pas échapper cette occasion de se délivrer pour toujours du monopole des deux grandes compagnies coalisées; car, si la nouvelle compagnie prospère, elle acquerra en peu de temps assez de force pour rivaliser sous tous les rapports avec les deux grandes lignes.*
>
> *Nous ne devons pas oublier de dire que le* Patriote Canadien *est commandé en 1834 par un capitaine des plus expérimentés, des plus actifs et des plus vigilants, ce qui est un point essentiel dans un bâtiment à vapeur.*

Mais la déception du journaliste de l'*Écho du Pays* dut être grande, deux ans plus tard, lorsqu'il annonça que le vapeur *Patriote Canadien* sera loué une autre année à la St. Lawrence & Tow Boat Company, pour 1 250 livres. Il y a toute apparence qu'il n'y aura pas d'opposition sur le fleuve cette année 1836.

Victime d'un acte de vandalisme, le *Patriote Canadien* sera coulé en 1839. Un individu a été arrêté; il est sous la garde des magistrats de Sorel. On dit qu'il a déclaré avoir été payé pour commettre ce crime.

LE VAPEUR *CHARLEVOIX*

Victor Chénier et ses associés ne jettent pas l'ancre. À peine les restes de l'*Union Canadienne* sont-ils retirés des eaux du bassin de Chambly en 1836, que les propriétaires entreprennent de se doter d'un autre navire:

La Minerve, tout optimiste, annonçait en 1837: *Le bateau à vapeur que fait construire cet entrepreneur compatriote, le capitaine Chénier, sera lancé dans le cours de cette semaine. Ce bateau à vapeur remplacera l'*Union Canadienne *dans la rivière Chambly. Il sera appelé Le* Charlevoix*, du nom du missionnaire qui a écrit l'histoire de la Nouvelle-France*. Dans l'édition suivante, on lit: Le Charlevoix *sera lancé du chantier de M. Campbell Gill, au courant Sainte-Marie, samedi après-midi. Son beaupré est orné d'un buste magnifique du portrait du plus illustre historien de ce pays. Nous faisons des vœux pour la réussite de messieurs Chénier, Mongeau et Grosbois*.

Le journal *Le Populaire* en remet lui aussi, mais ironise légèrement sur ses chances de succès: *Le* Charlevoix*, nouveau vapeur dans la rivière Chambly, remplacera l'*Union Canadienne *qui a brûlé dans le bassin de Chambly; il sera commandé par M. Chénier. Il fera concurrence à L'*Aigle. *Il y aura aussi le* Saint-George *et le* John-Bull. *Attention à trop de concurrence et aux nationalismes*... conseille le journaliste.

En effet le *John-Bull*, armé par la *Saint Lawrence Steamboat Co* de Molson, naviguait depuis 1831. Le *Saint-George*, construit par la *Montreal Towboat Co* de Torrance, s'ajoutait aux navires performants capables de concurrencer jusqu'à la faillite de l'adversaire. Et les journalistes en rajoutent :

> *Le* Charlevoix *du capitaine Lagueux, amélioré, est un des bateaux les plus confortables du fleuve. Le public n'oubliera pas que le* Charlevoix *a puissamment contribué à abattre le monopole d'une coalition toute puissante qui pesait lourdement sur le commerce et les passagers.*
>
> *Le capitaine John Ryan a acquis le* Charlevoix *à l'enchère de Jean-Baptiste Bernard pour 1 950 livres. Il voyagera entre Québec et Montréal. Le* Charlevoix *a des prix compétitifs. Il n'est lié à aucune compagnie.*
>
> *Le* Charlevoix *tient à lui seul l'opposition, puisqu'il a cinq chelins de rabais et qu'il peut soutenir la concurrence pour la rapidité... Le propriétaire, M. John Ryan, est un ami des Canadiens. Le* Charlevoix *voyage de Québec à Montréal.*

LES FUSIONS ET LES MONOPOLES

Le gouvernement colonial, on l'a écrit, avait refusé la demande de Molson qui exigeait l'exclusivité du transport par vapeur. Qu'à cela ne tienne. En l'absence de privilège légal, on s'arrange pour exercer un monopole de fait. Et par quel moyen ? En tuant la concurrence, en éliminant les rivaux, en les noyant sous des prix à rabais. Ou encore, en achetant les navires compétiteurs et en les remisant dans un port.

La Minerve ajoutait, en 1836, que les monopoleurs voudraient étouffer jusqu'à l'ombre d'opposition, ils ont acheté *L'Aigle Canadien*, adjugé à 3 050 livres, commandé par le capitaine Morin.

Plusieurs des *steamboats* de la St. Lawrence Company restent à l'ancre l'été, comme le *John Bull*. Ils veulent empêcher la concurrence. Ceux qui ont su tenir l'opposition l'été dernier, 1836, sont: l'*Aigle*, la *Dame du lac* et le *Patriote Canadien*. Quant au *Patriote Canadien*, l'opposition contre le *Britannia* à La Prairie, l'an dernier, l'a endetté. Le *Varennes* serait aussi à disposer, selon *La Minerve Plus tard*, la compétition reviendra. Mais on se plaindra alors plutôt d'une forme de harcèlement. En 1844, un journaliste écrira:

> *Un correspondant de Berthier se plaint des deux lignes de « steamboats » de la rivière Chambly et de l'opposition acharnée qui existe entre les propriétaires. Si l'on tente fortune en se dirigeant à une place pour y trouver des passagers, l'un des « steamboats » de l'autre ligne en fait autant. Si le premier cesse, l'autre en fait autant. Les bons cultivateurs commencent à s'habituer à cette voie pour transporter leurs denrées au marché, faudrait pas les en dégoûter et les ramener à leur ancienne façon de voyager.*
>
> *En 1849, il y a une centaine de vapeurs canadiens qui naviguent sur les eaux intérieures. En 1851, il y avait 468 vapeurs fluviaux qui touchaient le port de Montréal, contre 3 141 voiliers.*

La Minerve annonce en mai 1836 : Les « steamboats » suivants seront les seuls qui voyageront entre cette ville (Montréal) et Québec pendant l'été:

- Le *Saint-George*, capitaine C. L. Armstrong
- Le *Canada*, capitaine H. Douglas
- Le *British America*, capitaine J. D. Armstrong
- Le *Canadian Eagle*, capitaine D. Vaughan
- Le *Britannia*, capitaine J. Walker. Traversier entre La Prairie et Montréal.
- Le *Varennes*, capitaine Coté.

Le *John-Bull*, le *Patriote* et le *Saint-Patrick* resteront dans le port.

CONCLUSION

La compétition maritime des Canadiens français, dont beaucoup de Patriotes, avec les transporteurs anglophones est vite devenue exacerbée, voire violente. La flotte marchande des anglophones, la *St.Lawrence Steamboat Company* des Molson, fusionnée avec la T*ow Boat Company* des Torrance, contrôlait presqu'exclusivement le transport sur le Saint-Laurent. Leurs navires monopolisaient le trafic entre Québec et le Haut-Canada. La moindre initiative de concurrents devait être mâtée. Les journalistes de l'époque soupçonnaient de mauvaises intentions derrière les nombreux accidents survenus aux bateaux à vapeur. On achetait même les navires des compétiteurs pour les immobiliser dans le port de Montréal.

Est-il seulement symbolique qu'une des premières victimes du soulèvement de 1837 fut John Molson, fils ? Ce dernier a échappé de justesse à un tir de mousquet, sur le chemin de Longueuil, le 17 novembre 1837, lors de la libération des patriotes Demaray et Davignon. Est-ce qu'une des causes de l'irruption de l'armée britannique et de ses canons dans la région du Richelieu n'est pas à la fin d'ordre économique ? •••

Une brique à Québec et un fanal à Montréal

La SSJB « accueille » William et Kate

par Christian Gagnon



(Photos : Christian Gagnon)

La visite officielle de William et Kate au Canada se voulait un conte de fées estival devant de loyales foules en pâmoison. Elle a reçu une attention médiatique gigantesque dont le summum nous a été servi par d'interminables reportages de RDI, en direct et d'une inouïe complaisance. Bref, le tout devait constituer une magistrale et très encadrée opération de propagande monarchiste. Par bonheur, le 2 juillet dernier, la SSJB et le collectif Cap sur l'indépendance sont parvenus à faire résonner haut et fort une retentissante fausse note dans cette ode à la gloire de la monarchie constitutionnelle canadienne.

Muni de pancartes et bannières hostiles ainsi que de puissantes cordes vocales, un fort contingent de militants souverainistes a pris position sur le parterre de l'hôpital Sainte-Justine pour enfants, première escale montréalaise du couple princier. Bien avant l'arrivée des tourtereaux, le féroce boucan des protestataires aura scandalisé nombre d'admiratrices endimanchées agitant petits Union Jacks et photos de leurs idoles. À l'arrivée du cortège royal, l'immense service de sécurité a semblé pris de court par la proximité des troupes de la SSJB dans la voie devant être empruntée par les précieux dignitaires. Dès qu'ils ont surgi de leur limousine, William et Kate se sont donc précipitamment engouffrés dans l'hôpital, sans bain de foule aucun. Pas la moindre petite poignée de main, pas une minuscule occasion de les photographier, pas même un lointain petit sourire.

Privés de la plus infime possibilité d'apercevoir les nouveaux mariés, les *royal groupies* en ont manifestement été quittes pour une généreuse dose de frustration que seul le proverbial flegme britannique a su contenir dignement. Quelques exceptions sous la forme de vives injures lancées dans un anglais digne d'Oxford par de pourtant vénérables vieilles dames sont venues combler d'aise et de satisfaction les militants de la SSJB présents. Accueillis par de larges sourires, ces esclandres courroucés des disciples de Leurs Majestés apportèrent à nos troupes la confirmation qu'ils attendaient : l'opération avait été un vif succès.

Ce fut tellement le cas qu'il y a fort à parier que c'est à partir de ce moment que les différents corps de police ont résolu de tenir coûte que coûte les protestataires à l'écart, et ce, par tous les moyens. La différence s'est déjà fait sentir quelques heures plus tard, devant l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, sis en face du Carré Saint-Louis. Contenus à bonne distance et fortement encadrés par d'imposantes forces de l'ordre, les manifestants antimonarchistes n'ont pu empêcher William et Kate de parader, bien que prudemment, devant la partie de la foule la plus conquise (sans vilains jeux de mots). Seuls d'inhospitaliers décibels sont parvenus à se frayer un chemin jusqu'aux dites têtes couronnées pour témoigner du point de vue des partisans de la République du Québec.

Le lendemain, devant l'Hôtel-de-ville de Québec, les troupes montréalaises de la SSJB s'étaient rendues par autobus rejoindre les effectifs du Réseau de résistance du Québécois (RRQ). L'encadrement policier a cependant été beaucoup plus imposant, voire répressif. Les seules personnes tolérées à l'intérieur du périmètre de sécurité étaient toutes en possession d'un papier d'autorisation, ce qui révèle que ces faux badauds agitant frénétiquement de petits drapeaux du Canada étaient en fait des figurants soigneusement triés sur le volet pour faire la claque, comme devant une mauvaise pièce de théâtre. Les rares antimonarchistes ayant réussi à s'y faufiler ont été mis en arrestation, malgré leur pacifisme, et se sont vus remettre une contravention pour « nuisance à l'ordre public ». La police était donc manifestement sur les dents. À cet effet, le lecteur est invité à visionner sur YouTube la vidéo intitulée *Un courageux policier de Québec arrache un drapeau du Québec des mains d'un manifestant*.

Au terme de leur séjour au Québec, un porte-parole du prince William et de son épouse Kate a déclaré que le couple princier était « tombé en amour » avec le Canada et que les manifestations à leur endroit n'étaient qu'un « exemple de la complexité particulière du pays ». Il faudra donc suggérer aux fédéralistes québécois en quête de cohérence de troquer le vocable « société distincte » pour celui de « complexité particulière ».•••

Ce texte est paru dans le journal *Métro* du 4 juillet 2011

Tendre l'autre joue

En prenant connaissance des réactions épidermiques provoquées par l'accueil plutôt froid qu'ont réservé bien des gens de Montréal et de Québec au duc et à la duchesse de Cambridge, il m'est venu l'envie de poser une question toute simple à tous ces indignés. En quelle année le Canada est-il devenu un pays indépendant?

Est-ce au moment de la Confédération de 1867? Sûrement pas, puisqu'à l'époque, Londres pouvait toujours légiférer afin de régir la vie politique canadienne. Est-ce alors en 1931, avec le Statut de Westminster qui retira au Parlement britannique le droit de dérogation sur les lois canadiennes? Ou est-ce en 1952, quand fut nommé le premier gouverneur-général né au Canada plutôt qu'au Royaume-Uni? Ne serait-ce pas en 1965, quand fut enfin adopté un drapeau canadien ne comportant pas un Union Jack britannique? Ou est-ce en 1980, lorsque le *God Save The Queen* cessa d'être l'hymne national du Canada? Ou encore, est-ce en 1982, quand la constitution du Canada ne fut plus une loi britannique?

Et alors, quelle que soit la bonne réponse, que fait donc encore Elizabeth II à la tête de l'État canadien ainsi que sur nos billets de banque, pièces de monnaie et timbres-poste? À tous ces Canadiens éblouis par la « nouvelle » monarchie britannique représentée par le joli minois de Kate Middleton, j'ai franchement envie de dire *Get a life, Canada!* Les défenseurs de cette visite de Kate et William ont reproché aux manifestants de ressasser de vieilles histoires comme la déportation des Acadiens en 1755, la Conquête de 1759, la répression des rébellions de 1837-38, la pendaison de Louis Riel en 1885 et l'abolition des écoles françaises du Canada anglais à partir de 1890.

Par contre, ils ne se sont pas privés de brandir la prétendue générosité de l'*Acte de Québec* de 1774, qui donnait aux « Canadiens » (les vrais) le droit de protéger la langue française, le Droit civil et la religion catholique. Ils se gardent cependant de dire que ces largesses avaient pour principal objectif de convaincre les habitants de la *province of Quebec* de ne pas se joindre à l'imminente révolution américaine.

Les partisans de la monarchie constitutionnelle canadienne sont également muets sur le fait que l'*Acte d'Union* de 1840 prit la direction inverse et eut ouvertement pour but l'assimilation des francophones. En tant que francophones d'Amérique à qui on demande d'être gentils avec le futur roi William pour ne pas mal paraître à l'étranger, n'y a-t-il pas des limites à tendre l'autre joue?

Christian Gagnon



Les manifestants étaient très nombreux à Québec. (Photo : Mathieu Breton)



Photo : Mathieu Breton



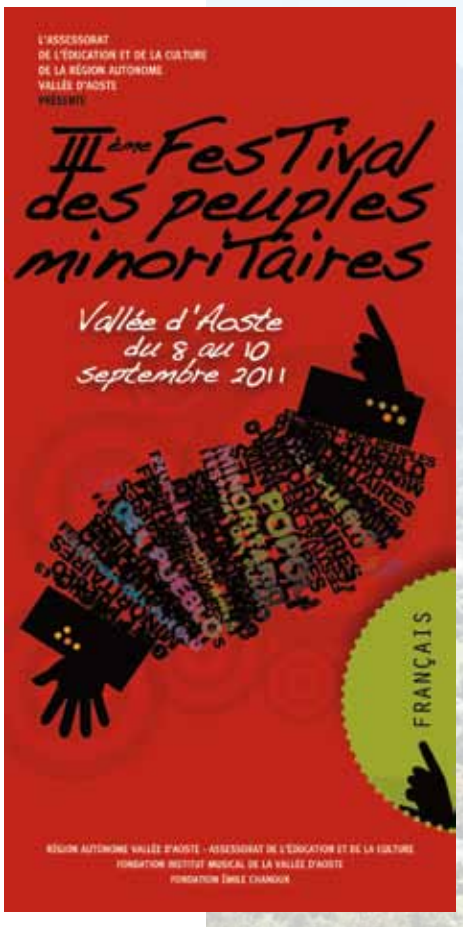
Dans un débat intitulé *Faut-il faire dérailler la visite de Kate et William?* diffusé le 30 juin dernier à l'émission *Dumont* de *Canal V*, Mario Beaulieu a croisé le fer avec le journaliste sportif Pierre Dufault. Face au rappel du lourd passé de la Couronne britannique en matière de répression à l'encontre des francophones d'Amérique, le principal argument de M. Dufault était la « beauté » du faste monarchique.
vtele.ca/videos/dumont/rapports-d-inspection-trop-niaiseux-pour-comprendre-faut-il-faire-derailler-la-visite-de-kate-et-william_31409_31408.php



Les manifestants devant l'hôpital Sainte-Justine. (Photo : Mathieu Breton)

La SSJB sollicite des appuis internationaux pour la cause du français au Québec et pour l'indépendance

par Élaine Des Lauriers



À l'occasion de sa participation au Festival des peuples minoritaires de la Vallée d'Aoste en Italie et à la Fête de l'Humanité à Paris, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Mario Beaulieu a dénoncé les mesures prises par le gouvernement du Canada visant à affaiblir le français au Québec et dans les communautés francophones et acadiennes du reste du Canada. *Alors qu'on voit se multiplier les propos méprisants contre le Québec et les francophones dans le ROC (rest of Canada), la Société Saint-Jean-Baptiste entend utiliser toutes les tribunes à sa disposition pour contrer la propagande anti-francophone menée par les médias fédéralistes et canadiens-anglais, qui présentent la résistance à l'anglicisation comme de la fermeture et de la xénophobie. Nous faisons appel à la solidarité internationale des peuples du monde pour condamner cette situation d'assimilation et appuyer le Québec dans son combat pour la diversité culturelle et linguistique en Amérique.*

Lors de ces deux événements européens, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a tenu des kiosques d'information sur le Québec et organisé plusieurs conférences données par son président. Des centaines de personnes ont signé la pétition d'appui international au combat du Québec pour la protection du français. La SSJB peut maintenant les inclure dans ses envois aux sympathisants et ils pourront à leur tour diffuser ces informations dans leur réseau.

Festival des peuples minoritaires

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal avait été invitée à l'édition 2010 du Festival des Peuples minoritaires par l'Assessorat de l'éducation et de la culture de la Région autonome Vallée d'Aoste. Elle avait dû décliner l'invitation en raison de l'urgence de réagir au jugement de la Cour suprême contre la loi 104 sur les écoles passerelles. Elle a accepté avec enthousiasme d'y participer cette année, d'autant plus que la programmation 2011 mettait les peuples de la Sardaigne, de la Galice et du Québec à l'honneur.

Les organisateurs du Festival des peuples minoritaires se fondent sur le principe que la préservation et la diffusion des cultures des peuples minoritaires sont indispensables au maintien de la diversité culturelle mondiale et à l'enrichissement de l'humanité.

L'histoire des peuples minoritaires n'est pas faite seulement de leurs luttes pour sauvegarder leur identité ou de la recherche de mesures propres à assurer leur pérennité. Pour chaque peuple, il doit y avoir aussi des occasions de rencontre, où dominent l'échange d'expériences, la réflexion commune, le dialogue et la convivialité. Et pour ce faire, il faut organiser des rendez-vous, les préparer et en parler à tous de manière à dégager un consensus, afin que le projet porte fruit. D'où la naissance de ce Festival des peuples minoritaires en Vallée d'Aoste.

Le mot « festival » évoque la rencontre d'artistes, venus présenter leurs œuvres au public. Aussi, pendant trois jours, le festival proposait un volet cinéma, réunissant des vidéos qui illustrent la vie de quelques-unes des communautés, avec leurs caractéristiques, leurs problèmes, leurs ambitions et leurs réalisations. Un autre volet du Festival était consacré à la musique, l'âme des peuples.

La délégation du Québec était formée du chercheur Gérald Paquin et de Lyne Bérubé, tous deux membres du conseil d'administration de la SNQ des Laurentides, ainsi que de Philippe Perreault, agent de projet et Mario Beaulieu, président de la SSJB de Montréal et du Mouvement Québec français. Le député péquiste Yves-François Blanchet devait y participer, mais a dû se désister au dernier moment.

L'organisation a été excellente et la SSJB a été invitée à écrire un article sur le Québec qui a été publié dans la revue *Les peuples frères*. La SSJB avait également un kiosque parmi ceux des autres peuples invités. De nombreux visiteurs y ont signé une pétition d'appui


(Photo : Philippe Perreault)



Spectacle de la Bottine Souriante. (Photo : Mario Beaulieu)



Mario Beaulieu en point de presse. (Photo : Lyne Bérubé)


Mario Beaulieu, Gérald Paquin et d'autres conférenciers au Forum des peuples au Palais régional à Aoste. (Photo : Lyne Bérubé)


Groupe de danseurs traditionnels italiens. (Photo : Lyne Bérubé)



Mario Beaulieu au kiosque de la Société Saint-Jean-Baptiste et du Mouvement Québec français. (Photo : Philippe Perreault)


Denis Griesmar, traducteur et administrateur du Forum francophone international-France, membre à vie de la SSJB. (Photo : Mario Beaulieu)



L'Envol Café Québécois à Paris. (Photo : Philippe Perreault)

international au combat du Québec pour la protection du français. Cette pétition sera bientôt en ligne. Plusieurs participants ont aussi signifié leur soutien à l'indépendance du Québec, bien qu'ils soient perplexes face à ce qui se passe en ce moment.

Le président de la SSJB, Mario Beaulieu, a été invité à faire une allocution lors de l'ouverture du festival ainsi que des conférences aux rencontres plus « politiques » que sont les forums des peuples. Il a ainsi fait une allocution sur l'évolution des législations linguistiques au Québec et au Canada. Il a également remplacé le député Yves-François Blanchet en se joignant aux autorités politiques de la région autonome de la Vallée d'Aoste pour présenter la situation politique et la question de l'indépendance du Québec.

Gérald Paquin a quant à lui présenté une conférence percutante appuyée d'un montage multimédia exceptionnel sur l'histoire du Québec en fonction du territoire, de la situation démographique et de la vitalité linguistique du français. Un représentant de la Fondation Émile Chanoux l'a abordé pour de futurs travaux au sujet de la situation linguistique dans la Vallée d'Aoste. Cette fondation organise le Collège d'études fédéralistes. Cependant, leur définition du fédéralisme est aux antipodes du système fédéral canadien. Pour eux, il s'agit d'une entente consentie entre des peuples qui gardent leur pleine autonomie. Les gens sont renversés lorsqu'ils apprennent que le gouvernement fédéral canadien peut s'ingérer autant dans l'aménagement linguistique du Québec à partir d'une constitution qu'il n'a jamais signée. Plusieurs participants ont dit qu'ils n'étaient aucunement au courant de cette situation.

Mario Beaulieu a donné quelques entrevues à des médias régionaux et nationaux italiens. Il a également été joint par téléphone par des journalistes québécois qui voulait parler des nouvelles études de l'OQLF.

La dernière soirée comportait le lancement du film documentaire *Des visages et des mots : Le Québec et les Québécois* réalisé par Daniele Giometto et présenté au Théâtre romain d'Aoste et dont la SSJB a soutenu le tournage au Québec. Ce film extraordinaire présente la question de l'indépendance et de la langue française à partir d'extraits de spectacles et de témoignages de Loco Locass ainsi que des entrevues avec Jean-Claude Germain, Jean-Claude Labrecque, Denis Chouinard, Pierre Curzi, Bernard Landry, Charles Castonguay, Akos Verbocky, Pierre Serré et Mario Beaulieu. La projection a été suivie d'un spectacle du groupe folklorique valdotain Le chemin de fer et du légendaire groupe québécois La Bottine Souriante.

En bref, la participation de la délégation québécoise au Festival des peuples minoritaires a été fructueuse au-delà de toutes attentes. Les citoyens des autres peuples ou nations sont très sensibles à la situation du Québec, car ils vivent des réalités similaires. La SSJB a pu établir de nombreux contacts et le message sur la situation du français et la question de l'indépendance a été largement diffusé. De plus, il a été décidé d'établir une structure permanente pour soutenir un réseau de solidarité qui permettra, entre autres, de faciliter la diffusion de nos messages dans les médias internationaux.



Fête de l'Humanité

Le président du MQF s'est ensuite rendu à une rencontre avec des membres et des sympathisants parisiens de la SSJB de Montréal à Paris. Monsieur Joël Broquet, directeur général du Carrefour des Acteurs sociaux (CAS) a organisé la rencontre avec notamment, Madame Catherine Distinguin, secrétaire générale du pôle francophonie du CAS, et Monsieur Denis Griesmar, traducteur et administrateur du Forum francophone international-France.

Il a ensuite participé à la Fête de l'Humanité avec une délégation du Québec avec des représentants du Réseau de Résistance du Québécois (RRQ), à l'invitation du Parti communiste du Québec (PCQ) et de son président André Parizeau. La Fête de l'Humanité est un rassemblement politique qui est fréquenté par plus de 500 000 progressistes français. L'objectif était de sensibiliser la gauche française au fait que la mondialisation néolibérale, dans sa marche pour imposer le marché et restreindre le rôle des États, propage à l'échelle du globe l'anglais et la culture de masse états-unienne, laminant sur son passage les cultures nationales. Face à cet hégémonisme linguistique, les progressistes devraient soutenir la diversité culturelle.

Notre histoire nous enseigne le formidable potentiel de changement social que recèlent les sensibilités linguistique et nationale des peuples. Notre défi est de faire en sorte que cet extraordinaire levier serve à créer une société plus juste et plus égalitaire dans un environnement où il fera bon vivre.

Comme le disait si bien Pierre Bourgault : *Quand nous défendons le français chez nous, ce sont toutes les langues du monde que nous défendons contre l'hégémonie d'une seule.*

•••



À la droite de la photo, au kiosque du Québec à la Fête de lHumanité, Benjamin Tessier du RRQ. (Photo : Philippe Perreault)


Signataires de la pétition pour la protection de la langue française au Québec. (Photo : Philippe Perreault)


Conférence sur la situation politique du Québec avec, entre autres, Mario Beaulieu. (Photo : Philippe Perreault)



Conférence donnée par Mario Beaulieu. (Photo : Philippe Perreault)

La délégation de la SSJB a dû négocier pour pouvoir faire partie des signataires de la déclaration commune clôturant le Festival, qui comportait une motion d'appui au fédéralisme (selon leur définition à l'européenne). Les organisateurs ont accepté de la retirer. La SSJB respecte leur position et ils ont démontré qu'ils respectaient la sienne. Comme l'a dit Bernard Landry dans le film de Daniele Giometto, *un Québec indépendant serait un puissant allié pour tous les peuples minoritaires à travers le monde*.

La SSJB remercie les organisateurs de cette initiative essentielle qui se ne cessera de prendre de l'ampleur pour favoriser l'épanouissement et la liberté collective des peuples contre le rouleau compresseur des langues et des cultures hégémoniques.



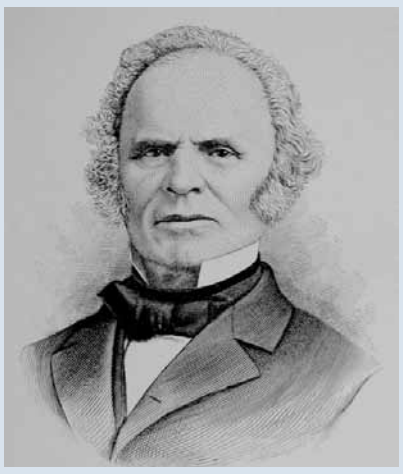
Foule à la Fête de l'Humanité. (Photo : Philippe Perreault)


Dégustation de Caribou. (Photo : Philippe Perreault)

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SSJB

Jean-Baptiste Meilleur
Un président au prénom prédestiné

Par Jean-Pierre Durand



Né le 8 mai 1796 à la Petite-Côte, paroisse Saint-Laurent (Île-de-Montréal), Jean-Baptiste Meilleur est l'un des plus érudits présidents que la SSJB ait pu compter au cours de son histoire. Essentiellement, il était médecin et éducateur, mais sa feuille de route est plus variée encore.

C'est en Nouvelle-Angleterre qu'il partit étudier la médecine et il s'inspira par la suite de ce séjour étasunien pour organiser et développer l'instruction publique dans le Bas-Canada et en faire bénéficier ses compatriotes. Il s'établit à L'Assomption en février 1826 et c'est dans cette ville qu'il pratiqua d'abord la médecine. Il épousa Joséphine Éno, dit Deschamps, qui lui donna dix enfants.

Au moment de la lutte des Patriotes de 1837, Jean-Baptiste Meilleur était député du comté de L'Assomption. C'était un modéré qui n'approuvait pas les appels enflammés des Patriotes, même s'il était sympathique à leur cause. Si, sur ce plan, son apport fut regrettable, voire indigne (c'est du moins mon opinion), Meilleur donna, pour ainsi dire, le meilleur de lui-même au chapitre de l'éducation. Son engagement fut considérable. Que ce soit dans la création d'écoles normales, par la rédaction d'ouvrages scientifiques et scolaires ou par la fondation de maisons d'enseignement, Meilleur se préoccupe de l'instruction publique depuis l'école élémentaire jusqu'au collège classique. Non seulement il prône l'obligation de fréquenter l'école élémentaire, mais il dresse des projets susceptibles d'assurer une bonne organisation scolaire et un soutien financier adéquat. À l'époque de Meilleur, ces idées ne sont pas toujours bien accueillies par les habitants, chez qui subsistent par rapport à l'éducation de l'apathie, de l'ignorance et des préjugés, sans parler de la crainte de l'impôt. Chez les habitants des campagnes, les « idées folles » de Meilleur suscitèrent de la colère, bien alimentée par les démagogues de tout poil, de sorte que plusieurs parents retirèrent les enfants des écoles et qu'on alla même jusqu'à incendier celles-ci. Il fallut recourir à l'intervention de la milice pour rétablir l'ordre. *Ces troubles durèrent jusque vers 1850 alors que, devant la ferme attitude du surintendant (Meilleur), du clergé et des autorités civiles, la population des campagnes se calma et reconnut les bienfaits que l'instruction pouvait lui apporter*.

On dit de Jean-Baptiste Meilleur qu'il vouait un culte insatiable à la science, que sa curiosité était presque universelle, qu'en d'autres mots, c'était un véritable puits de science. Après avoir quitté son poste de surintendant de l'Instruction publique du Bas-Canada, en juillet 1855, Meilleur ne resta pas inactif pour autant. Il occupa d'autres fonctions, notamment celle d'inspecteur des postes à Montréal. Entre-temps, *en reconnaissance des services signalés qu'il avait rendus au pays dans la cause de l'éducation*, la SSJB de Montréal l'avait élu président pour l'année 1857, son dixième depuis 1834.

À l'âge de sa retraite, il rédigea le Mémorial de l'éducation du Bas-Canada, un ouvrage indispensable sur l'histoire de l'éducation au Canada, dans lequel Meilleur reconnaît avoir contribué à la fondation de plus de 2000 écoles primaires, 45 écoles d'enseignement supérieur et préparé l'établissement de la première école normale du pays.

Il mourut à Montréal le 6 décembre 1878.

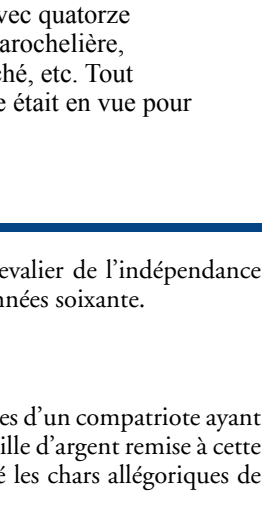
FLORILÈGE CULTUREL

Cette chronique n'a aucune prétention, si ce n'est de vous signaler des livres, sorties ou disques susceptibles de combler vos attentes.

À VOIR

Quand vous lirez ces lignes, il est probable que les films mentionnés ne seront plus à l'affiche, mais qu'à cela ne tienne, il vous suffira d'un peu de patience pour les retrouver au moment de leur sortie DVD. Comme je suis un passionné du septième art, je vais souvent aux « vues », en fait au moins une fois par semaine, essentiellement pour y voir des films québécois et européens, étant peu attiré, à une exception près, par le cinéma américain. Mais j'irai voir le Tintin de Spielberg à coup sûr en décembre. En fait, ce que je vous suggère, c'est d'aller voir en salle les productions québécoises, car, sans vouloir être chauvin, il faut reconnaître que le cinéma québécois prend du galon d'année en année. Les réalisateurs d'ici, les acteurs, et les scénaristes, ont du talent à revendre, et leurs films l'expriment à merveille. Récemment, j'ai vu en rafales trois merveilleux métrages : *Le Bonheur des autres*, de **Jean-Philippe Pearson** ; *Café de Flore*, de **Jean-Marc Vallée** et *Marécages*, de **Guy Édoin**. Face à l'hypertrophiée production hollywoodienne, la cinématographie québécoise n'a pas à s'en faire, elle vaut carrément le détour.

À LIRE



Aux Éditions de **La Grenouillère**, **Caroline Moreno** vient de faire paraître son quatrième roman, *Château de banlieue*. L'auteure était à la Maison Ludger-Duvernay récemment pour y présenter son livre. C'est très bien fignolé, comme dans le précédent roman de Moreno (*Le brigadier de Gosley*), mais laissons parler l'éditeur : … *un roman décoiffant ! Il met en scène cinq paumés sympathiques qui surmontent leur malheur en se réinventant une nouvelle vie à la démesure de leurs aspirations !*

Après un premier recueil de poésie, paru en 2007, **Pierre Schneider** récidive avec un second opus : *La trahison comme mode de mort*. Le propos est dur, mais toujours percutant et pertinent. Si on sent l'espoir, on sent aussi la souffrance et la tristesse du militant. J'ai ressenti pour ma part beaucoup d'émotions à le lire à haute voix, à le déclamer comme une nécessité, comme un besoin de ne pas se laisser abattre. En annexe du livre se retrouvent quelques écrits politiques de l'auteur.

Aux Éditions du Québécois, dans la collection « Poésie du pays ».
Paraît chez *Boréal*, une brique consacrée à Gaston Miron : *La vie d'un homme*. Cette biographie monumentale est l'œuvre de **Pierre Nepveu** et nous fait revivre l'auteur de *L'Homme rapaillé* avec moult détails et sans jamais nous ennuyer. Lire cette biographie s'impose pour connaître ce géant tout entier dédié à l'avènement du pays québécois.

À ÉCOUTER

J'avais adoré le premier disque *Retrouvailles* de **Gilles Vigneault**, qui reprenait les grandes chansons du poète de Natashquan en duo avec Aznavour, Lynda Lemay, Ferland, Richard Desjardins et Béart (pour ne nommer que ceux-là). Voilà que Vigneault revient avec *Retrouvailles 2*. Toujours en duo, mais avec quatorze nouveaux interprètes, parmi lesquels Daniel Boucher, Luc De Larochelière, Clémence DesRochers, Claude Gauthier, Fred Pellerin, Paul Piché, etc. Tout simplement SU-BLI-ME. Et j'ai ouï-dire qu'un troisième disque était en vue pour l'an prochain… pourvu que ce ne soit pas qu'une rumeur.

Jean-Pierre Durand

La SSJB de Montréal honore un grand patriote

LA MÉDAILLE *BENE MERENTI DE PATRIA* REMISE À REGGIE CHARTRAND

Le jeudi 22 septembre dernier, c'est avec fierté que le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Mario Beaulieu, remettait la médaille *Bene Merenti de Patria* au militant indépendantiste, Reggie Chartrand.

Il faut continuer jusqu'à la victoire a déclaré cet ancien boxeur indépendantiste lorsque Mario Beaulieu lui a remis son prix à l'occasion d'une soirée-hommage tenue à la maison Ludger-Duvernay.

Reggie Chartrand, Chevalier de l'indépendance

Reggie Chartrand a joué un rôle important dans l'évolution de la cause indépendantiste. Il a été président fondateur des Chevaliers de l'Indépendance et fondateur du R.I.N. (Rassemblement pour l'indépendance nationale) qu'il a représenté en 1966 comme candidat dans la circonscription de Verdun.

Organisateur politique, il était aussi souvent responsable des services d'ordre des manifestations en faveur de l'indépendance. Non seulement voyait-il à ce que l'ordre règne parmi les manifestants, mais il s'assurait aussi que les forces policières n'abusent pas de leur matraque, comme cela pouvait arriver au début du mouvement indépendantiste. Il pouvait même à l'occasion être arrêté sans raison.

Boxeur, il a disputé des matchs jusqu'à l'âge de 23 ans. Promoteur et organisateur de matchs de boxe, propriétaire d'une école, Reggie Chartrand organisait hebdomadairement des conférences sur l'indépendance dans ses locaux.

Personnage aux idées contestées, polémiste à ses heures, Reggie Chartrand est reconnu comme un symbole de combativité et de détermination à une époque où les autorités posaient ouvertement des gestes d'intimidation sans réplique. Il a récemment obtenu la Palme du Regroupement pour un pays souverain (RPS).

Lors de la soirée-hommage, la SSJB a présenté le film intitulé *Reggie Chartrand, patriote québécois*, réalisé par Jules Falardeau (fils de feu le célèbre cinéaste Pierre Falardeau). Ce documentaire retrace les moments forts dans la vie militante du boxeur québécois Reggie Chartrand. À travers une rencontre intimiste appuyée de séquences vidéo et d'images d'archives, le document nous présente le rôle marquant de ce chevalier de l'indépendance dans l'évolution du mouvement indépendantiste au Québec des années soixante.

Médaille *Bene Merenti de Patria*

Créée en 1923, la médaille *Bene Merenti de Patria* souligne les mérites d'un compatriote ayant rendu des services exceptionnels à la patrie. La maquette de la médaille d'argent remise à cette occasion est l'œuvre de l'artiste Jean-Baptiste Lagacé qui a préparé les chars allégoriques de nos grands défilés pendant de nombreuses années.

Les deux premiers récipiendaires de cette médaille furent le sénateur David, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et grand artisan de l'érection du Monument national, et Marie Gérin-Lajoie pour sa participation à la fondation de la fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Outre les récipiendaires de grands prix ou du titre de Patriote de l'année, plusieurs ont également reçu la médaille *Bene Merenti de Patria*, le dernier étant Raymond Lévesque en 2005. •••



Sur la photo prise lors de la remise de la médaille Bene Merenti de Patria, le 22 septembre dernier, on aperçoit de gauche à droite : Madame Doris McInnis, Monsieur Reggie Chartrand, Madame Louisette Cossette et Monsieur Mario Beaulieu. (Photo : Andrew Pawliuk)

Étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine

Analyse de l'impact économique des bassins d'emplois anglophones dans les secteurs de l'Enseignement, de la Santé et des services sociaux et de l'administration publique au Québec

En primeur, résumé de l'étude de Henri Thibaudin de l'IRÉC qui sera publiée prochainement.

Depuis quelque temps, le gouvernement du Québec a mis sur pied des campagnes de promotion afin d'augmenter l'utilisation du français au travail. Ces mesures incitatives, dont le coût total s'élève à plus d'un million de dollars, ont pour objectif de convaincre les entrepreneurs qu'une offre de service[1,2,3] et une raison sociale[4] en français pourraient avoir des répercussions positives sur leurs affaires. Dans le reste du Canada, les mesures pour stimuler l'utilisation du français au travail se limitent généralement aux dispositions prévues par la loi sur les langues officielles.

Les mesures de francisation des entreprises québécoises s'inscrivent dans un contexte où le français peine toujours à s'imposer dans l'ensemble des milieux de travail. Environ le tiers des travailleurs résidant sur l'Île de Montréal déclarent utiliser le plus souvent l'anglais au travail alors que le groupe de langue maternelle anglaise représente 17,7 % de cette population. En comparaison, 8,3 % des travailleurs résidant à Ottawa travaillent en français alors que les francophones selon la langue maternelle représentent aussi 17,7 % de leur population[5].

Au Québec, deux raisons sont le plus souvent invoquées pour expliquer l'attraction de l'anglais dans les milieux de travail : l'impact de la mondialisation et la francisation inadéquate des immigrants[6]. Sur l'Île de Montréal, près de la moitié (45 %) des allophones utilisent l'anglais le plus souvent au travail. Au Canada anglais, la faible concentration géographique des francophones et le faible taux de bilinguisme des non francophones semblent être deux facteurs déterminants de l'utilisation généralisée de l'anglais dans les milieux de travail. Peu d'allophones et d'anglophones utilisent le français au travail. À Ottawa, 4 % des allophones y utilisent le plus souvent le français.

On oublie parfois que les gouvernements et les administrations municipales sont des acteurs économiques importants et qu'ils génèrent des centaines de milliers d'emplois. Les francophones du Canada anglais et les anglophones du Québec peuvent utiliser leur langue au travail dans le système d'éducation, dans le système de santé ou dans la fonction publique. À titre d'exemple, un des plus importants employeurs de Montréal est le Centre universitaire de santé McGill, dont l'anglais est la principale langue de travail. Au Canada anglais, les écoles d'immersion française constituent un milieu privilégié pour travailler en français. On met en général l'accent sur l'impact de la langue de l'éducation sur les comportements et les préférences linguistiques des élèves, mais il faut souligner que les établissements d'enseignement sont aussi des milieux de travail où se côtoient personnel enseignant, personnel administratif et étudiants.

En somme, par le financement des institutions d'enseignement et de santé, et par le biais de la fonction publique, les gouvernements structurent le monde du travail d'un point de vue linguistique.

À la demande de l'Institut de recherche sur le français en Amérique (IRFA), le chercheur Henri Thibaudin de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), s'est penché sur les questions suivantes : quelle proportion des emplois soutenus par les gouvernements et administrations publiques – personnel des écoles, cégeps, universités, CSSS, hôpitaux, fonctionnaires, etc. – ont l'anglais (au Québec) ou le français (au Canada anglais) comme langue de travail? Comment cette proportion se compare-t-elle au poids démographique des minorités de langue officielle? Quel est le coût de ces emplois pour le trésor public? Quel est l'impact économique de ces emplois?

La présente note de recherche constitue un résumé de cette étude publiée par l'IRÉC[7].

Résultats

À l'aide des données du recensement de 2006, Thibaudin évalue le nombre d'emplois dont la langue de travail est l'anglais[8] pour les secteurs de l'éducation, de la santé et de la fonction publique au Québec. Les résultats de l'analyse sont résumés au tableau 1.

Secteur	Nb d'emplois	Coût en salaires (millions de $)
Éducation	49 610	2 030
Santé	54 310	2 260
Fonction publique	31 330	1 860
Total	135 250	6 150

Tableau 1 : Nombre d'emplois et masse salariale du bassin d'emplois publics dont la langue de travail est l'anglais, Québec.

Ainsi, environ 135 250 emplois de langue anglaise sont soutenus par l'État et les administrations publiques, ce qui représente un revenu total de 6,2 milliards de dollars. Ces emplois constituent environ 13,9 % des emplois publics au Québec, alors que les anglophones comptent pour environ 8,7 % de la population en âge de travailler, une différence de 5,2 points. Comme en témoigne le tableau 2 ci-après, cette situation est unique au Canada.

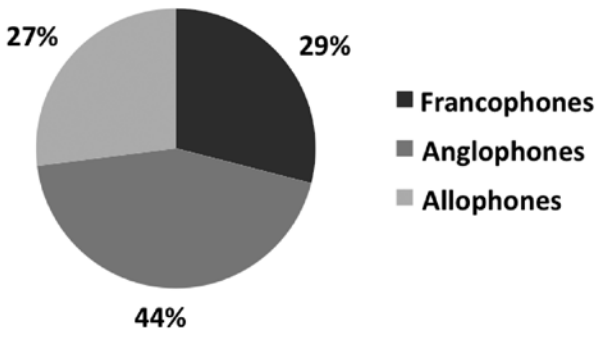
Région	Secteur public minoritaire (%)	Langue maternelle minoritaire (%)
Québec	13,9	8,7
Ontario	4,9	4,4
Nouveau-Brunswick	31,8	33,4
Reste du Canada	1,3	2,2

Tableau 2 : Poids du secteur public minoritaire comparé au poids de la communauté de langue officielle minoritaire.

À l'exception de l'Ontario[9], le secteur public de langue minoritaire au Canada anglais est sous-représenté par rapport au poids démographique de la communauté de langue officielle minoritaire. En d'autres termes, il y a au Canada anglais relativement moins d'emplois de langue française que de francophones. Au contraire, au Québec, le poids du secteur public de langue anglaise est beaucoup plus important que le poids démographique des anglophones.

Le nombre d'emplois publics financés en excédant du poids démographique des anglophones représentent environ 50 000 emplois, ce qui équivaut à des revenus annuels excédant 2,2 milliards de dollars. Au Canada anglais, au contraire, on compte environ 7000 emplois en-deçà de ce qui serait justifié par le poids démographique des francophones, soit l'équivalent d'environ 270 millions de dollars en revenus. Notons également qu'au Canada anglais, les emplois du secteur public de langue française sont surtout concentrés dans le secteur de l'enseignement primaire et secondaire.

À l'extérieur du Québec, la plupart des emplois publics de langue française sont occupés par des francophones. Au Québec, puisque la proportion d'emplois publics de langue anglaise dépasse largement la proportion d'anglophones, bon nombre de ces emplois sont occupés par des non anglophones (graphique 1).



Graphique 1 : Langue maternelle des travailleurs du bassin d'emplois publics de langue anglaise

De fait, la majorité des emplois de langue anglaise du secteur public sont occupés par des non anglophones. Compte tenu des effets que peut avoir la langue de travail sur la langue d'usage, notamment dans le cas du premier emploi pour les immigrants[10,11], les fonds publics pourraient en quelque sorte contribuer à l'anglicisation des allophones et des francophones.

Discussion et conclusion

À bien des égards, les données présentées ci-dessus constituent la limite inférieure de l'impact du secteur public de langue minoritaire sur la langue de travail.

Premièrement, ces données excluent les travailleurs du secteur public qui, nombreux, ont déclaré au recensement utiliser l'anglais régulièrement au travail[12]. L'inclusion des individus ayant déclaré travailler régulièrement en anglais aurait pratiquement triplé la taille du bassin d'emplois de langue anglaise au Québec. Au Canada anglais, le bassin d'emplois de langue française aurait légèrement augmenté.

En outre, les emplois indirects générés par le fonctionnement des institutions publiques ont également été exclus de l'analyse présentée ci-dessus, puisqu'il ne nous était pas possible d'en connaître la langue de travail. En effet, le nombre d'emplois indirects, qui représentent entre 20 et 30 % du total, découle d'une modélisation économique qui ne tient pas compte de la langue de travail. Il apparaît toutefois plausible que la langue de travail des institutions ait un impact non négligeable sur la langue des emplois qu'elles génèrent.

Finalement, il ne nous est pas possible de connaître l'impact des institutions publiques sur la langue d'usage public. Il semble incontestable que les individus qui travaillent majoritairement en anglais auront, par leurs comportements de consommation, un effet structurant sur la langue des services dans les commerces environnants. Une étude récente de l'IRFA a notamment démontré que les étudiants des collèges anglophones de Montréal avaient une nette propension à utiliser l'anglais dans l'espace public[13].

En comparaison des milliards de dollars investis dans le secteur public de langue anglaise, les quelques millions investis dans les campagnes de francisation des entreprises apparaissent plutôt négligeables. Il est vrai que l'anglais est encore plus présent dans le secteur privé (quelque 18 % comparé à environ 14 % dans le secteur public) et il serait certainement intéressant d'y étendre l'analyse de l'IRÉC. Néanmoins, en ce qui a trait à la langue de travail, et compte tenu du fait que le secteur public est largement à l'abri des effets de la mondialisation, il serait difficile de prétendre que les gouvernements prêchent par l'exemple. •••

1 oqlf.gouv.qc.ca/office/communiques/2008/20081211_campagne_commerce.html, consulté le 8 octobre 2011.
2 lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/quebec/201012/13/01-4351942-offensive-pour-franciser-les-petites-entreprises.php, consulté le 8 octobre 2011.
3 209.171.32.187/gouvqc/communiques/GPQF/Mai2011/27/c8236.html, consulté le 8 octobre 2011.
4 cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/politique-quebecoise/201108/29/01-4429891-quebec-veut-franciser-les-noms-anglais-des-grandes-entreprises.php, consulté le 8 octobre 2011.
5 Sabourin, P. et Dupont M. (2011). *État du français comme langue de travail : une analyse comparative des régions de Montréal et d'Ottawa*. Institut de recherche sur le français en Amérique.
6 cyberpresse.ca/le-soleil/actualites/politique/200903/30/01-841749-la-francisation-des-entreprises-stagne.php, consulté le 8 octobre 2011.
7 ÉTUDE DE L'IRÉC.
8 Notons que la définition de la langue de travail utilisée ici est celle du recensement, c'est-à-dire la langue utilisée le plus souvent au travail, seule ou avec une autre langue. La langue de travail est donc celle auto-déclarée au recensement et ne correspond pas nécessairement à la description officielle du poste en question. Par exemple, un employé de la fonction publique fédérale détenant un poste francophone, mais ayant déclaré utiliser le plus souvent l'anglais au travail, sera ici classé comme détenant un emploi anglophone. Voir l'étude complète pour obtenir une description exhaustive de la méthodologie.
9 Notons que près du quart des travailleurs qui occupent des emplois de langue française en Ontario sont des résidents du Québec.
10 Carpentier, Alain (2004). *Tout est-il joué avant l'arrivée ? Étude des facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes.* Québec : Conseil supérieur de la langue française.
11 Girard-Lamoureux, Catherine (2004). *La langue d'usage public des allophones scolarisés au Québec.* Québec : Conseil supérieur de la langue française.
12 En plus de la langue utilisée le plus souvent au travail, le recensement comprend une question sur les autres langues utilisées régulièrement au travail. Ainsi, un individu ayant déclaré parler le plus souvent le français au travail pourra également déclarer parler régulièrement l'anglais au travail.
13 Sabourin P, Dupont M et Bélanger A. (2010). *Analyse des facteurs orientant les francophones et les allophones dans le choix d'un cégep sur l'île de Montréal.* Rapport de recherche présenté à la Centrale des syndicats du Québec. Institut de recherche sur le français en Amérique. csq.qc.net/sites/1676/documents/publications/rapport_IRFA_jan2011.pdf.

Pierre Dansereau, prix Esdras-Minville 1983 de la SSJB
Maryvonne Kendergi, prix Calixa-Lavallée 1985 de la SSJB

Deux grands Québécois nous quittent

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal tient à rendre hommage à deux grands disparus qui, dans le passé, ont été récipiendaires de grands prix de la SSJB soulignant leur contribution exceptionnelle à l'évolution de la société québécoise.

Pierre Dansereau

Professeur, philosophe et pionnier de l'écologie mondiale



Gilles Rhéaume, alors président de la SSJB, remettant le prix Esdras-Minville à Pierre Dansereau.
(source : Jacques Grenier, *Le Devoir*)

Pierre Dansereau a 21 ans lorsqu'en 1932, il fonde avec son ami André Laurendeau les Jeune-Canada pour venir à la défense des francophones du pays. Il en sera le premier président et lancera le *Manifeste de la jeune génération* qui sera signé par des milliers de personnes dont Armand Lavergne et Édouard Montpetit. Son engagement politique se déroule en même temps que ses études en droit puis en sciences. Bachelier en sciences agricoles de l'Université de Montréal en 1936, il obtient en 1939 un doctorat en taxonomie végétale de l'Université de Genève. Il enseignera ensuite l'écologie à l'Université de Montréal jusqu'en 1950, puis la botanique à l'Université du Michigan. Par ses travaux sur la biogéographie, il acquiert vite une renommée mondiale. En 1955, il est de retour à l'Université de Montréal où il est doyen de la faculté des sciences et directeur de l'Institut botanique.

En 1957, il fonde et préside « le Rassemblement », un groupe promouvant la démocratie, les droits de la personne et l'interventionnisme de l'État en vue d'assurer l'accès universel à l'éducation. Critiqué pour ses engagements politiques, Pierre Dansereau part en 1961 enseigner la botanique à l'Université Columbia et sera assistant directeur du jardin botanique de New York. Soucieux d'interdisciplinarité, il revient à l'Université de Montréal en 1968, cette fois comme professeur d'écologie à l'Institut d'urbanisme de la Faculté d'aménagement. En 1971, il devient le premier directeur scientifique du Centre de recherches écologiques de Montréal (CREM).

Considéré comme le père de l'écologie au Québec, Pierre Dansereau se verra remettre le prix Esdras-Minville de la SSJB en octobre 1983. Il terminera sa carrière à l'UQAM, où il enseignera et fera de la recherche jusqu'à l'âge de 93 ans à titre de professeur émérite. Le complexe des sciences de l'UQÀM porte son nom. Pierre Dansereau s'est éteint le 28 septembre dernier, une semaine avant de devenir centenaire. Comptant parmi ses admirateurs, la SSJB offre ses sympathies à sa famille et à ses proches. •••

Maryvonne Kendergi



Professeure, musicographe, pianiste et commentatrice

Maryvonne Kendergi (Kendergian de son vrai nom) est née en Turquie de parents arméniens. Elle a officiellement vu le jour en 1915, année du génocide des Arméniens par les Turcs, mais certains de ses proches affirment qu'elle est véritablement née deux ans plus tôt. Ayant grandi en Syrie, elle émigrera avec sa famille en France. À Paris, dans les années 1940, elle étudie le piano à l'École Normale et l'histoire de l'art à la Sorbonne. Elle quitte la France pour le Canada en 1952. Elle sera animatrice de radio à Gravelbourg, en Saskatchewan, puis s'installera pour de bon au Québec en 1956. Elle devient alors animatrice à la radio de Radio-Canada dans le secteur des émissions musicales et culturelles. Présente à la plupart des festivals européens de 1957 à 1963, elle réalise plus de 200 entrevues avec des noms prestigieux de la musique actuelle.

En 1966, elle fait partie des fondateurs de la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ) qu'elle présidera de 1973 à 1982. Elle devient successivement présidente du Conseil canadien de la musique (1977-80), vice-présidente de la Conférence canadienne des arts (1977-80), présidente de l'Association pour l'avancement de la recherche en musique du Québec (1980-83) et membre du Conseil des arts de la communauté urbaine de Montréal (1985-…). Elle enseigne aussi l'histoire de la musique au Québec et au Canada à la Faculté de musique de l'Université de Montréal, et fait la promotion des compositeurs québécois.

En 1985, Maryvonne Kendergi se voit remettre le prix Calixa-Lavallée de la SSJB et devient chevalière de l'Ordre national du Québec. À la demande de Jacques Parizeau, elle se prononce pour le OUI lors du référendum de 1995, et participe à divers événements de la campagne. Elle reçoit aussi en 2000 le prix Opus du Conseil québécois de la musique. La SSJB tient à exprimer sa gratitude à cette grande dame pour tout ce qu'elle a fait pour ce Québec qu'elle aimait tant. •••

Les 350 ans de Pierre Le Moyne d'Iberville

La SSJB, elle, se souvient

Par Christian Gagnon



Marcel Lussier, ex-député bloquiste et Mario Beaulieu lors de la conférence de presse soulignant le 350e anniversaire de la naissance de Pierre Le Moyne d'Iberville. (Photo : Christian Gagnon)

Il y a des jours où on se réjouit plus particulièrement de l'existence de la SSJB, lorsque cette dernière joue un rôle essentiel que personne d'autre ne joue. Le 20 juillet dernier était l'une de ces journées, alors que Mario Beaulieu, président de la SSJB, et Marcel Lussier, ex-député bloquiste de Brossard-La Prairie, ont tenu une conférence de presse devant public afin de souligner le 350e anniversaire de naissance de Pierre Le Moyne d'Iberville, considéré par de nombreux historiens comme notre plus grand héros national.



La SSJB voulait ainsi déplorer que cet anniversaire de Pierre Le Moyne d'Iberville, Montréalais né sur la rue Saint-Paul, n'ait été souligné par aucun ordre de gouvernement ou institution d'État. Mario Beaulieu a critiqué l'absence d'une « politique de commémoration nationale au Québec ». Il a souligné que peu de temps avant, les médias avait accordé *énormément d'attention à la visite de William et Kate, alors que l'histoire de la monarchie britannique, c'est l'histoire de l'épuration linguistique des francophones partout en Amérique, une épuration qui se poursuit encore et toujours.*

Poursuivant sur l'illustration de ce fossé d'appréciation de l'histoire entre le Canada anglais et le Québec, M. Beaulieu a rappelé qu'en 2009, *on a voulu commémorer le 250e anniversaire de la bataille des Plaines d'Abraham où on a voulu commémorer notre défaite. Heureusement, ça ne s'est pas fait. C'est assez aberrant parce que la connaissance du passé est essentielle à la compréhension du présent. Pour un peuple, ne pas connaître son histoire, c'est comme être amnésique pour un individu. (…)* Mario Beaulieu a conclu en affirmant que *le patrimoine, c'est aussi un outil pour intégrer les nouveaux arrivants. Le patrimoine historique et culturel appartient à tous les citoyens, y compris les nouveaux citoyens. (…) À travers toute cette bataille pour survivre, pour s'épanouir en tant que peuple, on a développé aussi une attitude de minoritaire que certains ont appelé aussi une attitude de colonisé, qui fait en sorte qu'on en vient à avoir une espèce de honte de notre histoire. Il faut se défaire de cette mentalité là. (…) On considère qu'il est essentiel qu'il y ait une politique de commémoration nationale. On recommande avec l'ensemble des Sociétés Saint-Jean-Baptiste et des Sociétés nationales du Québec, que dans ce processus, on commence par établir une commission indépendante pour élaborer cette politique, et par la suite, qu'on ait une véritable institution qui valorise le patrimoine, qu'on pourrait appeler Patrimoine Québec (…)*

Marcel Lussier, chercheur spécialisé sur la vie de D'Iberville (1661-1706), a ensuite discouru au sujet des différents monuments à sa mémoire à Montréal, à Québec, à Mobil (Alabama), à Biloxi (Mississipi) et à La Havane (Cuba). Il a résumé la vie du fondateur de la Louisiane et les hauts faits d'armes de ce glorieux conquérant – jamais vaincu – à la Baie James, à la Baie d'Hudson, sur les côtes du Maine, à Terre-Neuve, dans le Mississipi et à l'île de Nièves. M. Lussier a conclu en élaborant sur le mystère entourant sa mort à Cuba, deux mois avant que son fils de 12 ans ne vienne de France à Cuba pour y mourir à son tour.

L'initiative de la SSJB semble avoir secoué les puces de plusieurs médias. Outre les nouvelles de la radio de Radio-Canada, le journal *24H* et le site *Canoë* qui ont diffusé le message de MM. Beaulieu et Lussier, plusieurs animateurs ont senti le besoin de parler brièvement des 350 ans de D'Iberville, quoiqu'avec un certain retard. La Première chaîne de Radio-Canada a notamment saisi l'occasion pour diffuser le 8 septembre à l'émission *De remarquables oubliés* de Serge Bouchard, l'épisode intitulé *Pierre Le Moyne d'Iberville, capitaine de vaisseau et corsaire redouté*, toujours disponible sur le site du diffuseur public. Enfin, le 24 septembre, à *Canal Vox*, l'émission *Au tour de l'Histoire* consacrait à D'Iberville une heure entière au cours de laquelle l'animateur Jean Barbe et l'historien en résidence Éric Bédard ont arbitré les débats passionnés des historiens Martin Fournier et David Camirand, des écrivains Georges-Hébert Germain et Bernard Andrès, ainsi que de l'animateur Gilles Proulx. Bref, par son intervention en ce 350e anniversaire, la SSJB aura sauvé l'honneur de Pierre Le Moyne d'Iberville.

•••



Mario Beaulieu en entrevue avec une journaliste.
(Photo : Christian Gagnon)

D'Iberville

un héros québécois qui dérange Ottawa aujourd'hui comme il dérangeait Londres en 1706



Par Christian Gagnon

Une personne parmi la foule venue assister à la conférence de presse de Mario Beaulieu et Marcel Lussier a profité de la période de questions pour nous apprendre bien des choses. Colette Lavergne est présidente fondatrice d'Aro Coopéraction InterNational, un organisme sans but lucratif œuvrant dans le domaine de l'éducation et qui est présent à Cuba depuis 19 ans. M^me^ Lavergne a raconté que le 14 novembre 1999, Léonce Bouchard, coordonnateur au Ministère des Affaires internationales du Québec, et le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, se sont rendus à Cuba pour inaugurer en présence de l'historien de La Havane, une statue de D'Iberville à l'entrée de la baie de La Havane. Le monument est situé face à l'endroit où était amarré son navire, baptisé « Le Juste ». Une plaque a alors été soudée à la statue. On y lisait « Pierre Le Moyne d'Iberville, amiral de la flotte de Louis XIV… », en français et en espagnol. Le 21 novembre, M^me^ Lavergne atterrit à son tour à La Havane et se rendit aussitôt en taxi à la statue, qu'elle photographia. Ne sachant pas qu'une plaque avait été inaugurée une semaine auparavant, elle constata l'absence de toute plaque, ce qu'elle déplora puisque rien sur le monument n'identifiait le personnage. À son retour au Québec, elle se rendit au Ministère des Affaires internationales et rencontra Léonce Bouchard, à qui elle montra ses photos tout en déplorant qu'aucune plaque n'identifie D'Iberville. M. Bouchard se montra alors fort surpris de la disparition de la plaque à l'inauguration de laquelle il avait assisté en personne.

Un an et demi plus tard, le représentant du Ministère des Affaires internationales et M^me^ Lavergne se rendirent à Cuba où ils apprirent de la bouche de l'historien de La Havane que la fameuse plaque avait été enlevée par l'ambassade du Canada, deux heures après son inauguration. Le représentant du Ministère des Affaires internationales communiqua alors avec l'ambassade du Canada à La Havane pour réclamer la plaque, que l'ambassade nia d'abord posséder. En prenant à témoin l'historien de La Havane, le représentant du Ministère des Affaires internationales finira par faire admettre aux diplomates canadiens leur méfait, à récupérer ladite plaque à l'ambassade du Canada et à la faire réinstaller sur le monument de D'Iberville.

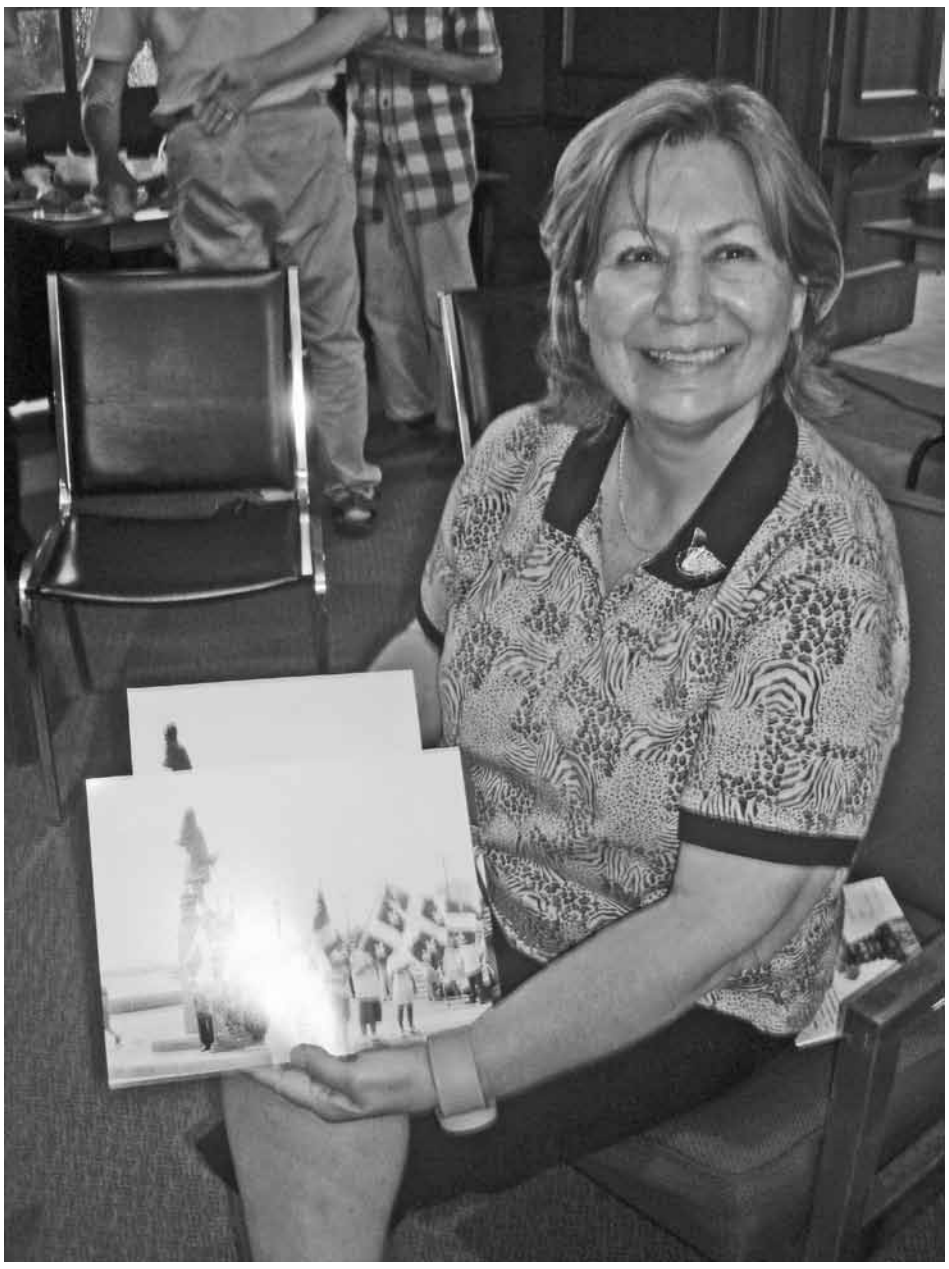
Au nom d'Aro CoopérAction International, M^me^ Lavergne organise tous les 9 juillet une marche en l'honneur de Pierre Le Moyne d'Iberville. Cette très belle marche s'ébranle de la cathédrale de La Havane où se trouve sa sépulture jusqu'au monument, là où est déposée une couronne décorée aux couleurs du Québec et gracieusement offerte par le Ministère des Affaires internationales. Les marcheurs portant des drapeaux fleurdelisés sont accompagnés par les soldats de San Carlos de la Cabaña avec l'escorte de la police de La Havane. *Moi, j'amène à peu près 800 personnes par année à Cuba et tout le monde passe par la statue de Pierre Le Moyne d'Iberville*, s'enorgueillit Colette Lavergne. À la commémoration du 300^e^ anniversaire de la mort de d'Iberville en 2006, M^me^ Lavergne lança à la foule un retentissant « Vive le Québec libre! ». Présent sur place ce jour-là, Marcel Lussier lui confia, amusé, « Vous avez créé un incident diplomatique », ce à quoi M^me^ Lavergne répondit « Tant mieux! » L'ambassadrice du Canada sentit alors le besoin de prendre la parole pour prétendre que « Pierre Le Moyne d'Iberville NOUS défendait ». *Voyez-vous comment ils manipulent l'histoire?*, tonne M^me^ Lavergne. *Il [D'Iberville] les [les Anglais] défendait contre qui? Contre eux-mêmes? Voyez comment ils s'approprient nos héros en leur faveur*, s'indigne-t-elle. À partir de 2003, année de la prise du pouvoir par le PLQ, le Ministère a refusé de fournir la couronne, affirmant *On n'a pas d'intérêt là-dedans. On n'a pas d'argent pour ça*. Depuis ce temps, c'est Aro CoopérAction International qui y dépose une couronne au nom de tous les Québécois, avec la participation de la Ville de La Havane.

M^me^ Lavergne a également fait part de son interprétation des faits troublants entourant la mort de D'Iberville le 9 juillet 1706, sur son navire « Le Juste » amarré dans la baie de La Havane. D'Iberville avait soupé la veille avec l'Espagnol Pedro Álvarez de Villamarín, alors gouverneur de Cuba. Les deux sont morts de douleurs atroces pendant la nuit et ont été enterrés en même temps le lendemain. Dans la sépulture de D'Iberville, il est écrit « Ils ont été empoisonnés par les ambitions d'une puissance étrangère ». *C'est le prêtre lui-même qui a dit ça*, selon Colette Lavergne, convaincue que les deux hommes ont été empoisonnés, *mais il faudrait retrouver les ossements et faire une analyse pour le confirmer*. Elle refuse de voir une coïncidence dans la mort simultanée de ces deux hommes ayant partagé le même repas la veille et qui avaient des intérêts militaires communs contre l'Angleterre.

•••



Statue de D'Iberville telle qu'elle apparaît à La Havane, à Cuba, avec sa plaque bien en place. Une statue identique se trouve sur la façade du Parlement de Québec.



Colette Lavergne organise chaque année une marche en l'honneur de Pierre Le Moyne d'Iberville à Cuba. (Photo : Christian Gagnon)

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste



Pierre Le Moyne D'IBERVILLE (1661-1706)

Pierre Le Moyne D'Iberville est né en 1661 à Ville-Marie. Navigateur et officier, il est le plus célèbre des hommes de guerre de la Nouvelle-France et fondateur de la Louisiane. En 1686, il entre au service du roi de France et participe à l'expédition contre les postes anglais dans la région de la Baie d'Hudson que pilotait Pierre de Troyes. Une centaine d'hommes partent de Ville-Marie, remontent la rivière des Outaouais et, au bout de quatre-vingt-cinq jours d'un périple parsemé d'épreuves, ils atteignent Fort Moose sur la côte de la Baie James.

Par la suite, ils attaquent et conquièrent trois autres postes anglais : fort Charles, fort Albany et un entrepôt dans l'île Charlton. D'Iberville est nommé gouverneur des trois postes qui ont été rebaptisés Saint-Louis (Moose), Saint-Jacques (Rupert) et Sainte-Anne (Albany). La Baie d'Hudson est ainsi arrachée aux Anglais.

Les efforts de Pierre Le Moyne d'Iberville et de ses hommes sont cependant anéantis rapidement. En 1688, les Anglais essaient de reprendre leurs anciens postes. En 1693, ils reprennent Fort Albany et les Français abandonnent le sud de la baie. En 1697, à la tête d'une petite escadre qui se dirige vers la baie d'Hudson, à bord de son navire le Pélican, d'Iberville est séparé des autres navires et affronte seul trois navires anglais. Deux d'entre eux coulent à pic et le troisième prend la fuite ! La cour française ayant eu écho de ces exploits, d'Iberville est décoré de la croix de Saint-Louis en 1699, devenant ainsi le premier militaire natif du Canada à recevoir cet honneur.

La paix de Ryswick, signée en septembre 1697, stipule que le sud de la baie doit revenir à la France et le fort York à la *Hudson's Bay Company*, mais dans les faits, les Anglais conservent le port Albany et les Français eux gardent le fort Bourbon jusqu'en 1713. Les conditions du traité d'Utrecht remplacent alors celles du traité de Ryswick et l'Angleterre entre en possession de toute la région du bassin de la baie d'Hudson malgré tous les efforts qu'avaient investis d'Iberville et les Français pour conquérir cette région.

Pierre Le Moyne d'Iberville meurt à La Havane, en 1706, probablement empoisonné par les Anglais qui voulaient arrêter le patriote fougueux qui se préparait à les attaquer à nouveau.

Sources :
Dictionnaire biographique du Canada en ligne. biographi.ca
Passerelle pour l'histoire militaire canadienne. cmhg.gc.ca

On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851

Comme on dit par chez nous…

par Agathe Boyer

Poursuivons cette chronique commencée dans le numéro de juin du journal *Le Patriote*.

L'expression populaire ignore ses auteurs. Souvent née de père inconnu, au fil des générations et des lieux, elle subit les transformations des populations et des cultures qui y brodent au fil de leur talent. Œuvre véritablement collective et en perpétuelle mutation, l'expression populaire prend la couleur du temps et l'odeur de chaque région, de chaque pays, en conservant la plupart du temps intacte son ossature. Toutes les expressions ont cependant ceci en commun qu'elles répondent à un besoin et à une réalité donnés, concrétisant en partie les préoccupations, l'éthique et la conscience d'une époque et d'une culture spécifique.

Branler dans le manche : flotter, hésiter, avoir du mal à se décider. *Sauf que ces arguments branlent dans le manche*.
Ya du monde à messe : il y a beaucoup de monde
Mets-en : oui à valeur ajoutée.
Moron : plus passivement bête que l'épais, le gnochon et le tarla.
Mouiller : pleuvoir.
Moumoune : peureux, dégonflé.
Les nerfs : se prononce sur un ton amical pour inviter un interlocuteur à se calmer.
Net fret sec : faire quelque chose tout de suite.
Avoir encore le nombril vert : être encore inexpérimenté, trop jeune.
Se laisser sécher le nombril : prendre de l'expérience, vieillir.
Neuf heures : sortir après neuf heures. Rechercher les aventures galantes.
Onguent: *Mets-en, c'est pas de l'onguent!* Mets-en beaucoup, en quantité!
Ostineux : être bien ostineux (obstineur); aimer contredire. Être chicaneur.
Savonner : corriger quelqu'un.
Être sur le piton : être alerte, éveillé. *Être sur le piton pour la rentrée.*
Avoir une poignée dans le dos : être pris pour une bonne poire.
Se calmer le pompon : ne plus s'énerver. *Et si on se calmait le pompon?*
Pure laine : autochtone national indigène de souche.
Quossé : ce que ou qu'est-ce-que. *Je l'sais-tu quossé qu'ça veut dire, moé?*
Quétaine : être vieux jeu, de mauvais goût, être niais.
Se fendre en quatre : se dépenser sans compter.
Courir comme une queue de veau : courir à gauche et à droite sans but précis.
Être une vraie queue de veau : être agité, hyperactif.
Faire du raboudinage : faire du mauvais rapiéçage, du mauvais raccommodage.
Ratoureux : être ratoureux, être espiègle, rusé.
Geler comme un rat : geler énormément.
Manger une rince : essuyer une raclée.
Faire son snoro : être coquin, malin. Se dit notamment d'un vieillard.
Souche : a longtemps désigné ce que le bûcheron laissait derrière lui. Désigne maintenant le bûcheron lui-même. *Le poids démographique des Québécois de souche*.
Sirop de poteau : boire du sirop aromatisé plutôt que du sirop d'érable.
Dur comme la semelle de botte : viande coriace, de mauvaise qualité.
Voir sa tante : aller à la toilette.
Faire du tataouinage : tâtonner, tergiverser, hésiter.
Ne pas être la tête à Papineau : ne pas être très intelligent, très perspicace. Allusion à Louis-Joseph Papineau, célèbre tribun populaire, qui passait pour être très intelligent.
Ti – : prénom usuel des hommes politiques. : Ti-Jean, Ti-Poil, Ti-Pierre. Accompagné de gâ. *Le ti-gâ de Shawinigan. Le ti-gâ de Chandler. Le ti-gâ de Baie-Comeau.*
Tsé-des-fois : expression signalant chez le personnage un intense débat intérieur, quelquefois métaphysique.
Attacher sa tuque avec de la broche : se préparer au pire.
En manger toute une : essuyer une bonne raclée, un revers.
Sans faire ni un ni deux : sans tergiverser, sans attendre.
Brailler comme un veau : pleurer à chaudes larmes.
Faire un (p'tit) velours : flatter, faire plaisir.
C'est pas vargeux : c'est pas fameux, ni extraordinaire, ni emballant.
Le diable est aux vaches : le désordre règne, la chicane est prise.
Me prends-tu pour une valise : *Me prends-tu pour un imbécile, un niais?*
Lâcher un wâque : lâcher un cri.
Avoir des yeux de chat : avoir les yeux plus grands que la panse.
En avoir par-dessus les yeux, par-dessus la tête : être excédé.
Faire des yeux de porc frais : faire les gros yeux, des yeux méchants.
Faire (y avoir) du zigonnage : perte de temps, hésitation, travail inutile.
Faire le zouave : faire le niais.

Les mots se transforment parce qu'ils vivent et s'enrichissent de notre mémoire partagée, de nos erreurs et de nos désirs. Laissons vivre notre langue pour qu'elle recueille les sédiments de nos vies et laisse un peu de notre histoire dans le futur.

Rappelons une des citations les plus connues de Camille Laurin, le « père de la loi 101 » :
La langue est le fondement même d'un peuple, ce par quoi il se reconnaît et il est reconnu, qui s'enracine dans son être et lui permet d'exprimer son identité.
Il y a longtemps que je t'aime. Jamais je ne t'oublierai.

Sources :
DesRuisseaux, Pierre, *Dictionnaire des expressions québécoises*, Montréal, BQ, 1990.
Melançon, Benoît, *Le village québécois d'aujourd'hui*, Montréal, Fides, 2001.
Mansion, Hubert, *101 mots à sauver*, Montréal, Michel Brûlé, 2008.

Le mot juste… Pour l'amour du français

par Élaine Des Lauriers

Voici quelques termes ou expressions souvent utilisés dans notre quotidien que nous présentons afin de nous encourager à employer le mot juste le plus souvent possible et les anglicismes le moins souvent possible.

Expression fautive	**Bonne expression**

Affecter — **Concerne, touche**

On ne dira pas *Cette décision affecte tous les travailleurs,* mais **Cette décision concerne tous les travailleurs** ou **touche les travailleurs**. On dira cependant **Cette maladie a affecté son cœur** et **Le malheur de sa fille l'a beaucoup affecté**.
Une autre utilisation du verbe affecter : on affecte une personne à un travail alors qu'on assigne un travail à une personne.

Application (faire) — **Postuler, poser sa candidature**

Faire application est un anglicisme (en anglais : to make an application). On dira plutôt : **Elle a posé sa candidature au poste de directrice. Il a postulé plusieurs fois avant d'être choisi**.

Articulé — **Éloquent**

Articulé est approprié quand on l'emploie dans le sens de « qui possède une ou des articulations ». **Une poupée articulée. Un autobus articulé.** C'est cependant un anglicisme lorsqu'on veut dire « éloquent », « qui s'exprime avec aisance ». **Ce jeune politicien est très éloquent. La mairesse s'exprime avec beaucoup d'aisance.**

Balance — **Solde, reste, restant**

Balance est un anglicisme quand on l'utilise au sens de reste, restant, solde. On ne dit pas la *balance de la semaine,* mais **le reste de la semaine**. On ne dit pas *la balance du compte*, mais **le solde du compte**.

Bas de vignette — **Légende**

Bas de vignette est un régionalisme à éviter. Il est utilisé par la presse écrite pour désigner un petit article placé sous une photo, une illustration, pour en fournir la description. On dira plutôt **légende**.

Bienvenue — **De rien, je vous en prie**

Bienvenue est un anglicisme (You are welcome). On dira plutôt **De rien. Je vous en prie. Il n'y a pas de quoi. Ça m'a fait plaisir. À votre service.**

Billet de saison — **Abonnement**

Billet de saison est un calque de « Season ticket ». On dira plutôt **J'ai un abonnement au théâtre. Je suis abonné aux matchs du Canadien.**

Blanc de mémoire — **Trou de mémoire**

Blanc de mémoire vient de l'expression anglaise *I went blank.* On dira **J'ai eu un trou de mémoire.**

Breuvage — **Boisson**

Soyez attentif et vous vous rendrez compte à quel point ce mot est utilisé. On le retrouve même dans de nombreux menus… et pas seulement au petit restaurant du coin ! *Breuvage* désigne une boisson d'une composition spéciale ou qui a une vertu particulière (breuvage aphrodisiaque). Pour parler de l'eau, du lait, du café, etc. on dira **boisson**. **Choix de boissons. Prendriez-vous une boisson ?**

Détectons ces termes au cours des prochains jours, que ce soit nous ou quelqu'un de notre entourage qui les utilise, et essayons de briser la force de l'habitude. Nous devons bien ça à notre belle langue.

Sources :
Camil Chouinard *1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada,* Éditions Libre Expression, 2001

Un don ou un legs testamentaire

à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous aidera à poursuivre encore mieux notre combat!

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette au 514-843-8851

Téléphonistes recherchés

Le Mouvement Montréal français est à la recherche de personnes sérieuses, dynamiques, méthodiques, aimant les contacts interpersonnels et détenant un bon esprit d'équipe pour donner un petit coup de main à la mobilisation.

Si vous êtes intéressé-e par cette offre, communiquez au **514-835-6319** et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans l'équipe !

Mouvement Montréal français

Agenda des sections

Section Pierre-Lemoyne-d'Iberville

Journée des patriotes à Saint-Denis

Dimanche 20 novembre 2011, à 10 h 30
À l'église Saint-Denis, au 636, chemin des Patriotes.

- Réflexion sur les motivations chrétiennes des patriotes
- Lecture des témoignages vibrants que nous ont légués De Lorimier et ses compagnons
- Hommage aux 300 Patriotes morts pour la Patrie au cours des insurrections de 1837-1838
- Célébration de la victoire de Saint-Denis par divers chants dont le *TE DEUM* de Charpentier
- Hommage au dévouement de Mère GAMELIN et de ses compagnes envers les prisonniers et aux nombreux prêtres qui ont pris fait et cause pour le peuple canadien à l'époque

Le tout se terminera en chansons avec *Quand les hommes vivront d'amour* de Raymond Lévesque et *Liberté,* de Nabucco.
Des fifres et tambours seront de la partie.
La cloche de la liberté sonnera au début et à la fin de la cérémonie.
À la toute fin, les participants auront l'occasion de faire un salut aux huit croix des Patriotes à l'entrée du cimetière.

Section Louis-Riel

INVITATION À LA SOIRÉE DU TEMPS DES FÊTES

Vendredi 2 décembre 2011, dès 17 heures 30
Au sous-sol de l'église Saint-Donat, au 6805, rue de Marseille (au sud de Sherbrooke, à l'est de la rue Langelier, à cinq minutes du métro Langelier)
17 $ par personne.
Repas chaud inclus, alcool vendu sur place. Jeux, danses et chants.
Venez nombreux. Membres et non membres sont bienvenus.
Pour information et réservation, communiquer avec Jacques Binette au 514-562-5192 ou par courriel à citoyen_binette@hotmail.com

Activités des sections

Section Doris-Lussier

Contribution de la section Doris-Lussier à la lutte au décrochage scolaire

La section Doris-Lussier, en collaboration avec l'école secondaire Antoine-Brossard, a souligné en juin dernier l'excellence de jeunes arrivants qui apprennent le français. Cette initiative avait pour but de contrer le décrochage scolaire, surtout chez les garçons, et de valoriser le rôle de l'école.

Huit bourses ont été décernées, de 25$ chacune, à des élèves de classes d'accueil, dont quatre à des jeunes éprouvant des difficultés d'apprentissage. Agathe Boyer, présidente de la section Doris-Lussier, a remis les bourses aux gagnants dans le cadre d'un gala qui a eu lieu le 23 juin dernier et souligné combien la contribution de ces jeunes au rayonnement du français dans le milieu scolaire est importante.



Agathe Boyer, présidente de la section Doris-Lussier, et quatre des récipiendaires des bourses d'excellence en français.

La diversité culturelle et l'interculturalisme dans le monde

En mai dernier, Meryam Demnati, une sommité de la langue et de la culture amazighe (berbère) au Maroc, était de passage chez nous. Madame Demnati, qui occupe la fonction de chercheur au Centre de recherche didactique et de programmation pédagogique à l'Institut Royal de la culture amazighe, au Maroc, a présenté le 27 mai dernier une conférence ayant pour thème « L'interculturalisme comme facteur de cohésion et d'intégration des immigrants à une société d'accueil ». Cette activité était proposée par l'organisation Amitié Québec-Kabylie en collaboration avec la SSJB de Montréal. Voici un résumé de cette conférence.

L'expression « diversité culturelle » comporte quelquefois une certaine ambiguïté. Le terme diversité dans son premier sens est tout simplement perçu comme une disparité, c'est-à-dire le contraire d'uniformité et d'homogénéité. Littéralement « diversité culturelle » se réfère tout simplement à la « multiplicité des cultures ». Mais cette vision est aujourd'hui dépassée. L'expression n'est plus définie par opposition à « homogénéité » ou disparité et n'est plus confondu avec pluralité. Dans la nouvelle acceptation, nous retrouvons le dialogue, le partage des valeurs, l'interculturalisme et la coexistence de cultures différentes.

La diversité culturelle est considérée par l'UNESCO comme absolument nécessaire au développement de toute société. Considérée comme un patrimoine commun, c'est un impératif éthique inséparable du respect de la dignité de la personne humaine. La diversité culturelle est fondée alors sur le respect de la différence, de la dignité de l'homme, de la tolérance et de la démocratie. C'est pour cela qu'elle ne peut être concevable que dans le cadre d'une société démocratique. La primauté des droits de la personne doit être affirmée avec force et devrait permettre une cohésion autour de valeurs partagées.

Ce droit à la diversité ne doit pas justifier des spécificités culturelles qui sont en contradiction avec les droits humains. Les limites de la diversité doivent être définies par le respect des droits fondamentaux de la personne. (…)

L'éducation sera ici un pôle d'intervention incontournable. Celle-ci doit contribuer à la formation du citoyen afin qu'il soit apte à respecter et à s'ajuster aux valeurs qui accompagne le « vivre ensemble » dans une société démocratique dans le but d'éviter le dogmatisme, la violence, et les conflits. L'éducation va concourir alors à cultiver le relativisme, à soutenir la culture des droits humains et à échapper à toute possibilité d'exclusion, d'assimilation, et de discrimination.

Il est cependant du devoir des pouvoirs publics d'élaborer une « politique culturelle » qui privilégiera le respect de la dignité humaine. Quant à la religion, puisqu'elle devrait être dans une société démocratique une « affaire individuelle », elle n'est plus en mesure de jouer un rôle vital dans la détermination de l'identité culturelle.

Les valeurs partagées qui cimentent le « vivre ensemble » sont unificatrices et sont aussi le déterminant essentiel de l'identité culturelle de la société.

La politique culturelle appropriée dans le monde d'aujourd'hui doit tenir compte des règles suivantes :
La dignité humaine doit être considérée comme un principe fondateur de la société.
Les États de la planète ne doivent pas homogénéiser culturellement et linguistiquement leurs sociétés sous le prétexte d'unifier comme cela a été décidé par la France, le Maroc et l'Algérie par exemple.
Une culture ne doit pas être évaluée comme une marchandise qui se régule sur le marché.
La diversité culturelle doit être considérée comme une richesse de la société et non pas comme une menace pour son unité.
Toutes les cultures qui composent la société doivent être vues comme un patrimoine national et mondial qui mérite d'être protégé.
Le système éducatif doit être adapté de façon à développer les valeurs culturelles qui rassemblent et exclure toutes discriminations raciales, culturelles ou religieuses.


Meryam Demnati

L'attitude à adopter face à une immigration récente comporte trois approches :
1) L'assimilationnisme qui consiste à intégrer totalement les immigrants et les assimiler en les rendant semblables aux citoyens de la société d'accueil.
2) Le multiculturalisme désigne tout simplement une société dans laquelle il y a une pluralité de « groupes ethniques » qui cohabitent et qui vivent les uns à côté des autres, Ce qui mène souvent à une ghettoïsation des communautés pouvant être génératrice de graves conflits de culture.
3) L'interculturalisme est un modèle mitoyen qui rejette une forme radicale d'intégrationnisme pur et dur, c'est-à-dire l'assimilationnisme, et refuse le morcellement d'une société en plusieurs groupes de cultures qu'est le multiculturalisme en question. Dans cette approche, il faut que la société d'accueil soit ouverte et qu'elle sache « encadrer » et informer les immigrants récents. Il est clair que les immigrants peuvent conserver les traits de leur culture « originelle » dans la mesure où ils ne vont pas à l'encontre des principes et des valeurs essentielles de la société d'accueil.

Il s'agit ici de l'interaction entre les cultures minoritaires qui composent la société afin de préconiser les échanges, les rapprochements et la responsabilisation des citoyens. Les immigrants, tout comme la société d'accueil, y partagent donc une importante responsabilité.

Un autre attribut de l'interculturalisme, c'est l'idée qu'à partir de la diversité ethnoculturelle, des éléments d'une culture « commune » nationale prennent forme, donnant ainsi naissance à une appartenance et à une identité commune spécifiques qui garantissent aux minorités culturelles et aux nouveaux venus l'assurance d'une pleine citoyenneté qui les prémunit contre l'exclusion.

Quelques actions devraient être priorisées telle la lutte contre la discrimination, le racisme, les préjugés et les stéréotypes de part et d'autre ainsi que la reconnaissance des compétences professionnelles et académiques. Ce qui pourrait poser problème, c'est l'absence de vision politique, d'objectifs précis, de clarification de l'approche en matière d'intégration, le manque de préparation de la société d'accueil et de ses institutions ainsi que l'absence d'encouragement et de développement des compétences communautaires avec accompagnement dans la durée pour les nouveaux arrivants.

Meryam Demnati

LOTOMATIQUE
loto-québec

Voici une autre façon de contribuer à l'action de la SSJBM. Rien de plus simple. Votre abonnement :

- Vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- Vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 36,40 $, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :
  82, rue Sherbrooke Ouest
  Montréal, Québec
  H2X 1X3
- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 364 $, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
514-843-8851

SSJB loto-québec

ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

Les députés de Lanaudière



André Villeneuve (Berthier), président du caucus, Véronique Hivon (Joliette), Nicolas Marceau (Rousseau), Scott McKay (L'Assomption), Mathieu Traversy (Terrebonne) et Guillaume Tremblay (Masson)

Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB à ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel à info@ssjb.com

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
La mort est une expérience **humaine**
9480, rue Notre-Dame Est | 514 303 4888
coopfunerairemontreal.com



Le Patriote

SSJB

Journal trimestriel édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851
Téléc. : 514-844-6369

Vous avez des commentaires ?
Communiquez avec nous à journal@ssjb.com
Dépôt légal : 4e trimestre 2011.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.
Reproduction autorisée avec mention de la source

Directrice et rédactrice en chef
Élaine Des Lauriers

Mise en page
Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro
Rachid Bandou, Jacinthe Béliveau, Jean-Pierre Durand, Paul-Henri Hudon, Réal Noël, Mario Beaulieu, Agathe Boyer, Christian Gagnon, Carole Lavallée, Monique Paquette

Photographies et illustrations
Manon Arsenault, Lyne Bérubé, Pierre Dagesse, Natacha Loiselle, Andrew Pawliuk, Mayra Ramirez, Mario Beaulieu, Mathieu Breton, Christian Gagnon, Réal Noël, Philippe Perreault

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- ❑ **Membre ordinaire** — **10 $**
- ❑ **Membre étudiant** — **5 $**
- ❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)** — **2 $**
- ❑ **Membre à vie** — **200 $**
- ❑ **Membre à vie (60 ans et plus)** — **75 $**
- ❑ **Don à votre discrétion** _____ **$**

TOTAL _____ **$**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3